



REPUBLIQUE ISLAMIQUE DE MAURITANIE
HONNEUR-FRATERNITE-JUSTICE

PREMIER MINISTRE
MINISTRE SECRETARIAT GENERAL DU GOUVERNEMENT

PARC NATIONAL DU BANC D'ARGUIN



TABLEAU DE BORD D'EFFICACITE DE GESTION DU PNBA -Résultat des indicateurs 2024-



Version finale août 2025

Appui financier du BACoMaB



Organisation
des Nations Unies
pour l'éducation,
la science et la culture



Parc National
du Banc d'Arguin
inscrit sur la Liste
du patrimoine mondial
en 1989



BACoMaB
FONDS FIDUCIAIRE



CONVENTION ON WETLANDS
(Ramsar, Iran, 1971)



Le présent document a été réalisé par le Département de l'Observatoire du Parc National du Banc d'Arguin sous la supervision du comité de pilotage du Tableau de bord.

Partenaire



Équipe du Département de l'Observatoire

<i>Amadou KIDE</i>	<i>Chef de Département de l'Observatoire</i>
<i>Sid'Ahmed Guewad</i>	<i>Chef Service conservatoire des données</i>
<i>Nahi El Bar</i>	<i>Chef de Département Adjoint de l'Observatoire</i>

Équipe de saisie de la base de données

<i>Khadi Mhady Mohenna</i>	<i>Chef de Service Suivi du Milieu</i>
<i>Minetou El Ghassem Dah</i>	<i>Chargée de la Saisie à l'Observatoire</i>

Membres du comité de pilotage du Tableau de bord

<i>Ebaye Sidina</i>	<i>Directeur Adjoint du PNBA, Président</i>
<i>Haj Brahim Bouraya</i>	<i>Conseiller, Membre</i>
<i>Hama Hama</i>	<i>DGRHF, Membre</i>
<i>Hadramy Ahmed Deida</i>	<i>Chef de Département Appui Technique, Membre</i>
<i>Sedi Mohamed Lehlou</i>	<i>Conseiller chargé du Suivi et Evaluation</i>
<i>Cheibany Senhoury</i>	<i>Conseiller Technique, Membre</i>
<i>Lemhaba Yarba</i>	<i>Conseiller Scientifique, Membre</i>
<i>Ahmedou Hamady</i>	<i>Conseiller chargé de la Surveillance, Membre</i>
<i>Yacouba Diakhité</i>	<i>Conseiller chargé d'Ornithologie, Membre</i>
<i>Abdellahi Maaloum</i>	<i>Président CMP du PNBA, Membre</i>
<i>Menna Mohamed Saleh</i>	<i>Conseiller chargé de la Communication, Membre</i>
<i>Moustapha Hadé</i>	<i>Conseiller, Membre</i>
<i>Mohamed Abdel Haye Sidi Boubacar</i>	<i>Conseiller, Membre</i>
<i>Hacen Mohamed El Hacen</i>	<i>Conseiller, Membre</i>

Personnel de terrain chargé de la mise en œuvre du suivi des indicateurs

<i>Hamady Rassoul</i>	<i>Iwik</i>	<i>Chef de Département Opérationnel Centre</i>
<i>Mohamed Camara</i>	<i>Iwik</i>	<i>Chef de Département Opérationnel Adjoint</i>
<i>Ahmed Boubout</i>	<i>Iwik</i>	<i>Chef de Poste</i>
<i>Ba Mamadou Abdoul</i>	<i>Iwik</i>	<i>Chargé du suivi eco-biologique</i>
<i>Mohamed Soueilim</i>	<i>Iwik</i>	<i>Agent de surveillance</i>
<i>Mbareck Sangue</i>	<i>Iwik</i>	<i>Agent de suivi</i>
<i>Mohamed Chedad</i>	<i>Iwik</i>	<i>Guide embarcations Observatoire</i>
<i>Taher Mohamed</i>	<i>Iwik</i>	<i>Agent de suivi</i>
<i>Ahmedne Jeyid</i>	<i>Tessot</i>	<i>Chef de poste</i>
<i>Hamidou LY</i>	<i>Arkeiss</i>	<i>Adjoint responsable de la brigade mobile</i>
<i>Ibrahim Mbeirick</i>	<i>Arkeiss</i>	<i>Agent de suivi</i>
<i>Sidi Dahid Jdeidou</i>	<i>Arkeiss</i>	<i>Agent de suivi</i>
<i>Mohamed Ahmed Abeibacar</i>	<i>Cap Alzaze</i>	<i>Chef de poste</i>
<i>Ahmedou Moussa</i>	<i>Cap Alzaze</i>	<i>Agent de suivi</i>
<i>Mohamed Abdellahi</i>	<i>Cap Alzaze</i>	<i>Agent de suivi</i>
<i>Mohamed Imijen</i>	<i>Cap Alzaze</i>	<i>Agent de suivi</i>
<i>Ahmed Sidi Jdeidou</i>	<i>Cap Alzaze</i>	<i>Agent de suivi</i>
<i>Evadil Dheimich</i>	<i>Cap Alzaze</i>	<i>Agent de suivi</i>
<i>Sedoum Bahah</i>	<i>Mamghar</i>	<i>Chef de Département Opérationnel Sud</i>
<i>Abdoulaye Soumaré</i>	<i>Mamghar</i>	<i>Chef de Département Opérationnel Sud Adjoint</i>
<i>El Bastamy</i>	<i>Mamghar</i>	<i>Agent de suivi</i>
<i>Ahmed Sidi Mohamed Bilal</i>	<i>Mamghar</i>	<i>Agent de suivi</i>
<i>Ahmed Jidou</i>	<i>Mamghar</i>	<i>Agent de suivi</i>
<i>Moktar Daouda</i>	<i>Mamghar</i>	<i>Agent de suivi</i>
<i>Fatimetou Louly</i>	<i>Mamghar</i>	<i>Agent de suivi</i>
<i>Mohamed Abou</i>	<i>Awguedj</i>	<i>Agent de suivi</i>
<i>Mohamed Salem Jeyid</i>	<i>Awguedj</i>	<i>Chef de poste</i>
<i>Mohamed Abdellahi</i>	<i>Awguedj</i>	<i>Agent de suivi</i>
<i>Mohamed Baba</i>	<i>Awguedj</i>	<i>Agent de suivi</i>

<i>Abdellahi Barkni</i>	<i>Rgueiba</i>	<i>Chef de poste</i>
<i>Meilid Banbany</i>	<i>Rgueiba</i>	<i>Agent de suivi de la population locale</i>
<i>Sektou Mint Mbareck</i>	<i>Rgueiba</i>	<i>Agent de suivi de la population locale</i>
<i>Ely Boya</i>	<i>Teichott</i>	<i>Chef de poste</i>
<i>Meimouna Mbeirick</i>	<i>Teichott</i>	<i>Agent de suivi de la population locale</i>
<i>Mbeirick Sidati</i>	<i>Teichott</i>	<i>Agent de suivi de la population locale</i>
<i>Khadijetou Mohamed</i>	<i>Teichott</i>	<i>Agent de suivi de la population locale</i>
<i>Abdel Khavour Mohamed Yahya</i>	<i>Cap Blanc</i>	<i>Chef de Département Opérationnel Nord</i>
<i>Salcka Saliki</i>	<i>Cap Blanc</i>	<i>Chef de Département Opérationnel Adjointe</i>
<i>Abderrahim Chighali</i>	<i>Cap Blanc</i>	<i>Chef de poste</i>

Le mot du Directeur



Cette édition 2024 du Tableau de bord d'efficacité de gestion du Parc National du Banc d'Arguin (PNBA) est la septième du genre. Elle présente les évolutions notées pour chacun des 18 indicateurs par rapport à l'année précédente. Dans ce cadre le suivi sur le terrain a été effectué de façon systématique et cela illustre parfaitement que le département de l'observatoire ait pu renseigner, calculer et analyser les métriques des indicateurs du Tableau de bord 2024.

La mise en œuvre du Plan d'Aménagement et de Gestion (PAG) 2020-2024 fort de son propre système de suivi doit offrir une opportunité pour davantage articuler les activités du plan de travail annuel (PTA) de manière à assurer aux deux systèmes de suivi de collecter des données qui soient mutuellement exploitables pour une efficacité accrue de gestion de l'établissement.

Ce travail n'aurait pas été possible sans l'appui financier du Fonds fiduciaire du Banc d'Arguin et de la Biodiversité Marine et Côtière (BACoMaB). C'est l'occasion d'adresser mes chaleureux remerciements au BACoMaB pour son accompagnement depuis l'étape de conception de cet outil qu'est le Tableau de bord d'efficacité de gestion. Mes remerciements s'adressent aussi à nos partenaires techniques et financiers, en particulier le PRCM, à nos partenaires institutionnels (IMROP, ONISPA et GCM). J'adresse mes remerciements à toutes celles et tous ceux qui ont contribué au renseignement de certains indicateurs sans oublier tous les cadres du PNBA et, en particulier, l'équipe de l'Observatoire qui en assure le pilotage. Une mention spéciale est adressée à tous les agents de terrain des trois départements opérationnels sud, centre et nord qui collectent les données durant les 12 mois de l'année pour renseigner l'essentiel des indicateurs du Tableau de bord.

Nami Salihy

Table des matières

Liste des graphiques, photos, cartes et tableaux	1
Introduction	4
Volet « PATRIMOINE NATUREL »	5
I-1 Oiseaux marins endémiques	6
I-1 Espèces marines vulnérables	12
I-3 Sélaciens	18
I-5 Gazelle dorcas	21
I-7 VASIERES ET HERBIERS	24
Synthèse des indicateurs du volet « PATRIMOINE NATUREL »	27
Volet « DYNAMIQUES SOCIO-ECONOMIQUES »	28
II-1 Flux migratoires	29
II-2 Accès aux services sociaux de base	32
II-3 Sécurité alimentaire	35
II-4 Activités économiques	38
II-6 Savoir-faire artisanal Imraguen	43
II-7 Gestion des déchets	46
Synthèse des indicateurs du volet « DYNAMIQUES SOCIO-ECONOMIQUES »	48
Volet « GOUVERNANCE ET GESTION DE L'INSTITUTION »	49
III-1 Instances de gestion et de concertation	50
III-2 Gestion adaptative	53
III-3 Valorisation du PNBA	56
III-4 Surveillance du territoire	58
III-5 Gestion participative	62
III-7 Ressources humaines	64
Synthèse des indicateurs du volet « GOUVERNANCE ET GESTION DE L'INSTITUTION »	66
ANNEXE/ EVOLUTION ET CALCUL DES INDICATEURS DU TABLEAU DE BORD	67

Liste des graphiques, photos, cartes et tableaux

PATRIMOINE NATUREL

I-1 Oiseaux marins endémiques

Graphique 1 : Evolution des couples nicheurs du Héron pâle (*Ardea cinerea monicae*) par site en 2024

Graphique 2 : Evolution des couples nicheurs du Héron pâle (*Ardea cinerea monicae*) de 2018 à 2023

Tableau 1 : Calendrier de reproduction du Héron pâle (*Ardea cinerea monicae*)

Graphique 3 : Evolution des couples nicheurs de la Spatule du Banc d'Arguin (*Platalea leucordia balsaci*) par site en 2024

Graphique 4 : Evolution des couples nicheurs de la Spatule du Banc d'Arguin (*Platalea leucordia balsaci*) de 2018 à 2024

Tableau 2 : Calendrier de reproduction de la Spatule du Banc d'Arguin (*Platalea leucordia balsaci*)

Tableau 3 : Evolution de l'indicateur « Oiseaux marins endémiques » de 2023 à 2024

Photo 1 : Œufs de Héron pâle (*Ardea cinerea monicae*) à l'île de Kiaone

Photo 2 : Poussins de Spatule du Banc d'Arguin (*Platalea leucordia balsaci*) à l'île de Kiaone

Carte 1 : Suivi des oiseaux nicheurs

I-2 Espèces marines vulnérables

Graphique 5 : Effort d'observation des tortues marines échouées par site en 2023

Graphique 6 : Effort d'observation des tortues marines échouées par mois en 2023

Graphique 7 : Effort d'observation des mammifères marins par photo identification en 2023

Tableau 4 : Evolution de l'indicateur Espèces marines vulnérables de 2022 à 2023

Carte 2 : Echouages des tortues en 2023

Carte 3 : Observation des dauphins en mer en 2023

Photo 3 : Echouage d'une tortue sur la plage de Teichott

I-3 Sélaciens

Graphique 8 : Evolution des captures de cinq espèces d'élasmobranches de 1997 à 2024

Tableau 5 : Capture des Sélaciens de 2018 à 2024

Graphique 9 : Capture des Sélaciens de 2018 à 2024

Tableau 6 : Evolution de l'indicateur Sélaciens de 2023 à 2024

Photo 4 : Une raie bovine (*Pteromylaeus bovinus*) pêchée à l'île d'Arguin

I-5 Gazelle dorcas

Tableau 7 : Calcul de la métrique « Structure de la population de Gazelles dorcas »

Photo 5 : Embarquement d'une équipe vers l'île de Tidra

Photo 6 : Observation des traces de Gazelles dorcas

Photo 7 : Crottes et urine de Gazelle dorcas

Photo 8 : Observation des traces de Gazelles

Carte 4 : Recensement des Gazelles dorcas sur l'île de Tidra en 2024

I-7 Vasières et herbiers

Table 8 : Echantillon des mollusques bivalves mai 2024

Table 9 : Echantillon des mollusques bivalves août 2024

Table 10 : Moyenne des mollusques bivalves dans les 9 échantillons

Carte 5 : Echantillonnage du benthos

Photo 9 : Prise des échantillons

Photo 10 : Mesures et mise ne flacons

DYNAMIQUES SOCIO-ECONOMIQUES

II-1 Flux migratoires entrants

Graphique 10 : Evolution des touristes par nationalité en 2024

Graphique 11 : Visite des touristes par aire géographique en 2024

Tableau 11 : Evolution de l'indicateur Flux migratoires entrants de 2023 à 2024

Photo 11 : Campement touristique du village de Mamghar

II-2 Services sociaux de base

Tableau 12 : Consommation de l'eau des villages par habitant

Graphique 12 : Répartition de consommation par village en m³ 2024

Tableau 13 : Evolution de l'indicateur Services sociaux de base de 2023 à 2024

Photo 12 : Ecole de Teichott

II-3 Sécurité alimentaire

Graphique 13 : Consommation de poissons frais de 9 villages du PNBA en 2024

Tableau 14 : Données de production, d'exportation et d'autoconsommation de poissons pour les six villages entre janvier et décembre 2024

Graphique 14 : Evolution de l'autoconsommation de poissons frais par habitants/an dans cinq villages du PNBA de 2023 à 2024

Tableau 15 : Evolution de l'indicateur Sécurité alimentaire de 2023 à 2024

Photo 13 : Débarquement du poisson à Iwik

II-4 Activités économiques

Graphique 15 : Chiffre d'affaires (en million MRU) des AGR de la filière halieutique des villages de Mamghar, Awguedj, Rgueiba, Teichott, Tessot, Iwik, Ten Alloul, Arkeiss et Agadir en 2024

Tableau 16 : Evolution de l'indicateur Activités économiques de 2023 à 2024

Photo 14 : Stockage et vente du poisson

II-5 Pêche durable

Graphique 16 : effort d'utilisation de filets en jours de mer par engins de pêche en 2024

Graphique 17 : Evolution de l'effort de pêche filets jours par engins entre 2023 et 2024

Tableau 17 : Evolution de l'indicateur Pêche durable de 2023 à 2024

Photo 15 : Un filet tollo

II-6 Savoir-faire traditionnel Imraguen

Tableau 18 : Achat des produits par groupement

Tableau 19 : Vente des produits transformés

Tableau 20 : Vente des produits transformés par groupement

Tableau 21 : Evolution de l'indicateur Savoir-faire Imraguen de 2023 à 2024

Photo 16 : Equipements dans une Tikit

II-7 Gestion des déchets

Tableau 22 : Evolution de l'indicateur Gestion des déchets de 2023 à 2024

Photo 17 : Assainissement des déchets au niveau de la Baie de Saint Jean

GOUVERNANCE

III-1 Instance de gestion et de concertation

Tableau 23 : Evolution de l'indicateur Instances de gestion et de concertation de 2023 à 2024

Photo 18 : Visite de l'équipe du BACoMaB et la Direction du PNBA à Cap Alzaze

III-2 Gestion adaptative

Tableau 24 : Evolution de l'indicateur Gestion adaptative de 2023 à 2024

Photo 19 : Evaluation et formation des agents de terrain sur le suivi des indicateurs du Tableau de bord 2024

III-3 Valorisation du PNBA

Tableau 25 : Evolution de l'indicateur Valorisation du PNBA de 2023 à 2024

Photo 20 : Participation du PNBA au 11ème Forum du PRCM 2024

III-4 Surveillance

Graphique 18 : Evolution mensuelle du nombre de missions et heures de surveillance/2024

Graphique 19 : Etat des arraisonnements mensuels des pirogues et lanches dans les limites du PNBA en 2024

Tableau 26 : Evolution de l'indicateur Surveillance de 2023 à 2024

Carte 6 : Carte d'arraisonnement des pirogues et lanches pour l'année 2024

Photo 21 : Nouvelle embarcation du PNBA du projet SEDAD

III-5 Gestion participative

Tableau 27 : Evolution de l'indicateur Gestion participative de 2023 à 2024

Photo 22 : Réunion semestrielle du Comité Local de Concertation et Cogestion (CLCG) à Chami

III-7 Ressources humaines

Tableau 28 : Evolution de l'indicateur Ressources humaines de 2023 à 2024

Photo 23 : Renforcement des capacités sur le suivi des oiseaux à Iwik

Introduction

Le Parc National du Banc d'Arguin présente pour la sixième année de mise en œuvre les résultats de son tableau de bord d'efficacité de gestion. Cette sixième édition des résultats des indicateurs du TdB s'est efforcée de restituer aussi fidèlement que possible les évolutions en cours dans le parc. C'est une avancée qui doit être maintenue et consolidée car ce TdB se veut avant tout un outil d'aide à la décision pour le gestionnaire.

Plusieurs points méritent d'être soulignés ici avant de présenter les résultats de l'évaluation.

De la mise en situation des agents du parc...

On ne le dira pas assez, la qualité d'une donnée de terrain est intrinsèquement liée à la qualification des agents responsables des suivis. C'est pourquoi, dès les prémices de la mise en œuvre effective du tableau de bord, plusieurs sessions de formation ont été organisées sur le terrain dans le but de préparer les agents du parc à l'exercice des suivis et de la collecte des données. Pas moins de 26 agents de conservation sont déployés sur les 12 principaux sites de suivi du parc. Si certains agents ont été orientés sur des domaines spécifiques tels que le suivi ornithologique, du benthos, la qualité du milieu marin et le suivi des mammifères marins par photo-identification, la plupart ont des compétences polyvalentes pour assurer le suivi des différents indicateurs du TdB.

De la mise en œuvre des suivis des indicateurs ...

Tous les indicateurs n'ont pas la même temporalité de suivi. Certaines métriques des indicateurs sont suivies journalièrement tout au long de l'année, d'autres mensuellement et d'autres encore par trimestre, semestre et annuellement. Il en existe aussi qui sont mesurées qu'une fois tous les deux ou trois ans. Sur les 23 indicateurs du TdB, 19 ont pour être renseignés.

De la transmission des données, en passant par la saisie, le traitement et l'analyse...

Les données collectées sont transmises mensuellement au Département de l'Observatoire via les chefs des départements opérationnels centre, sud et nord du PNBA. Pas moins de 5 milles fiches de suivi ont été réceptionnées en 2024. Pour faciliter la saisie, le traitement et l'analyse de cette masse d'information, une base de données a été spécialement conçue pour répondre au défi de la gestion de l'information. C'est à travers cette base de données que les états des indicateurs sont générés (exemple en annexe).

De la publication des résultats du TdB...

Pour faciliter la communication et les comparaisons interannuelles, cette nouvelle version du TdB se veut résolument pédagogique. À partir des résultats de suivi, chaque indicateur est reporté sur un bloc-diagramme avec différents pictogrammes de couleur faisant apparaître les principaux résultats de l'année. Cette version est à destination des instances de gestion et partenaires institutionnels et financiers. Elle peut également servir de document de rapportage auprès des Instances UNESCO, WETLANDS, UICN. Il s'agit en effet de veiller à l'appropriation de ces résultats par l'ensemble des partenaires associés à la gestion : populations, partenaires techniques et financiers.

Volet « PATRIMOINE NATUREL »

Pour le patrimoine naturel, l'évaluation de l'efficacité de gestion est mesurée chaque année par l'interprétation de neuf indicateurs (8 sur le patrimoine naturel et 1 dédié aux changements climatiques).

Cinq indicateurs sont en lien avec la principale mission du Parc « contribuer à la préservation des espèces menacées d'extinction, y compris les espèces migratrices dont la zone du Parc constitue un lieu de parcours, d'escale ou de séjour » (loi n°2000 24). En complément, trois indicateurs s'inscrivent dans la mission « Protéger, conserver et aménager les écosystèmes terrestres, marins et insulaires, ainsi que le sous-sol et l'atmosphère afférents à ces écosystèmes ».

Fiche Indicateur I-1 : **Oiseaux marins endémiques**

Fiche Indicateur I-2 : **Espèces marines vulnérables**

Fiche Indicateur I-3 : **Sélaciens**

Fiche Indicateur I-4 : **Phoque moine***

Fiche Indicateur I-5 : **Gazelle dorcas**

Fiche Indicateur I-6 : **Qualité du milieu marin***

Fiche Indicateur I-7 : **Vasières et herbiers intertidaux**

Fiche Indicateur I-8 : **Changements climatiques***

Fiche Indicateur I-9 : **Flore terrestre***

*Indicateur n'ayant pas fait l'objet de suivi en 2024.



Nom de l'indicateur (OIMEND)

I-1 Oiseaux marins endémiques



Indicateur
Etat de conservation

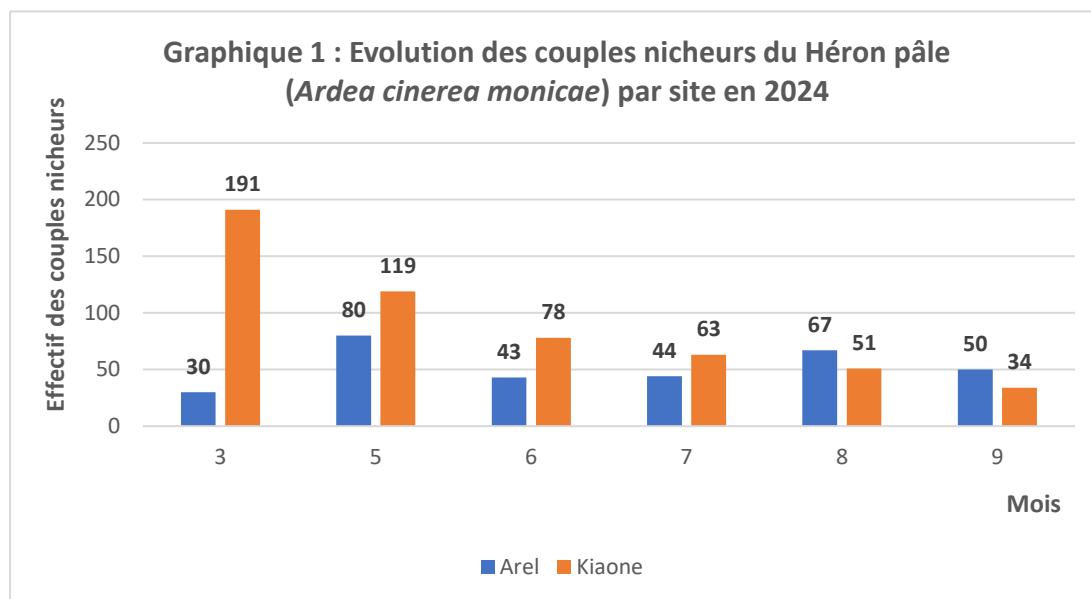
Objectif de l'indicateur : Le Parc met en œuvre un suivi de la dynamique de la population des oiseaux nicheurs endémiques du Banc d'Arguin pour prendre les mesures de conservation adéquates.

Résultat de l'indicateur

La synthèse des résultats du suivi des deux espèces d'oiseaux endémiques renseigne deux paramètres :
La situation des populations d'oiseaux marins endémiques du Banc d'Arguin a beaucoup évolué au cours des dernières 5 ans, tant sur le plan numérique que géographique. Les deux espèces ont vu leurs effectifs augmenter, et leur aire de reproduction s'étendre sur plusieurs îles. Pour le Héron pâle, ses sites de reproductions sont la grande Kiaone et l'île d'Arel. Pour la Spatule, ses sites de reproductions se sont élargis en 2020 sur plusieurs îles (Zira, Nair, Toufatt, Cheddid, parfois même la falaise de grande Kiaone).

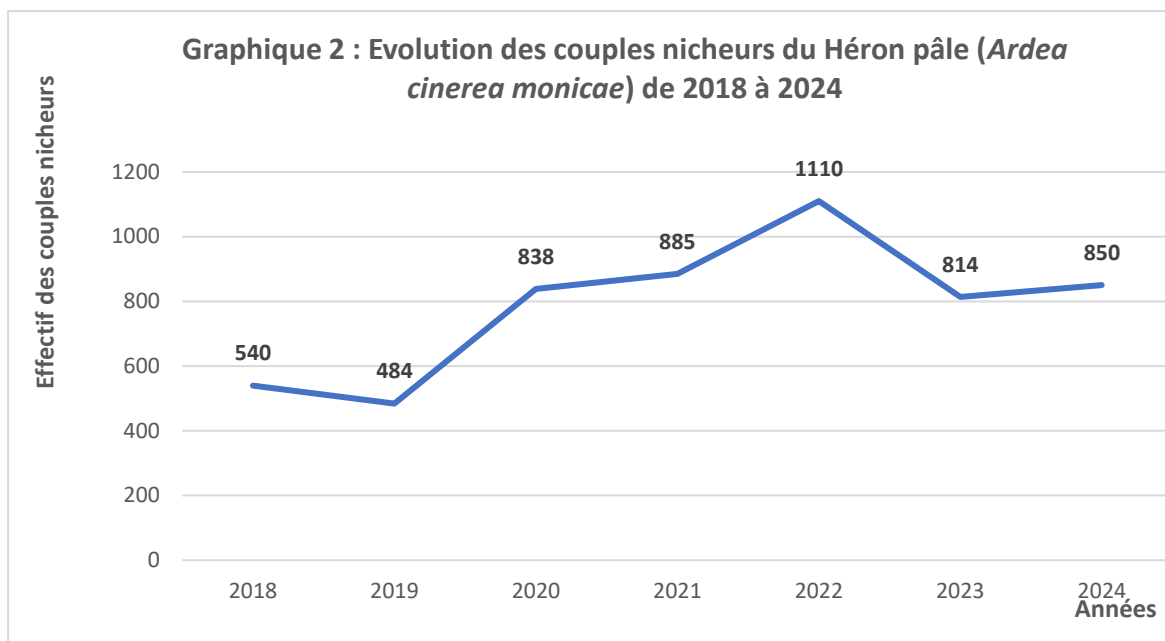
Evolution des couples nicheurs du Héron pâle (*Ardea cinerea monicae*) par site en 2024

Pour la reproduction, les hérons pâles occupent des habitats rocheux. Sur les deux îles rocheuses Kiaone et Arel. L'espèce niche en colonie de type diffus (distance entre les nids de 1 à 10 m) ou d'une manière isolée. Les nids sont de faible dépression dans le sol délimitées par des débris divers dont les os d'oiseaux morts ou des végétaux humides prélevés près de l'eau. L'espèce est coloniale, ce qui n'empêche toutefois pas certains couples à nicher isolément. Ces couples isolés sont souvent très discrets



Evolution des couples nicheurs du Héron pâle (*Ardea cinerea monicae*) de 2018 à 2024 et calendrier de reproduction

Les premiers individus commencent généralement à fréquenter les colonies au début du mois de février, exceptionnellement dès le mois de janvier. Comme la reproduction des Hérons pâles n'est pas synchronisée, elle s'installe pour 9 à 10 mois. La fréquentation de nombre de couple est très importante en hiver, décroît en été et les colonies sont désertées pour la fin novembre, exceptionnellement début décembre. Les premières pontes ont lieu dès la mi-Mars avec une ponte de 2 à 5 œufs par couple nicheur pour se terminer autour de la mi-octobre.



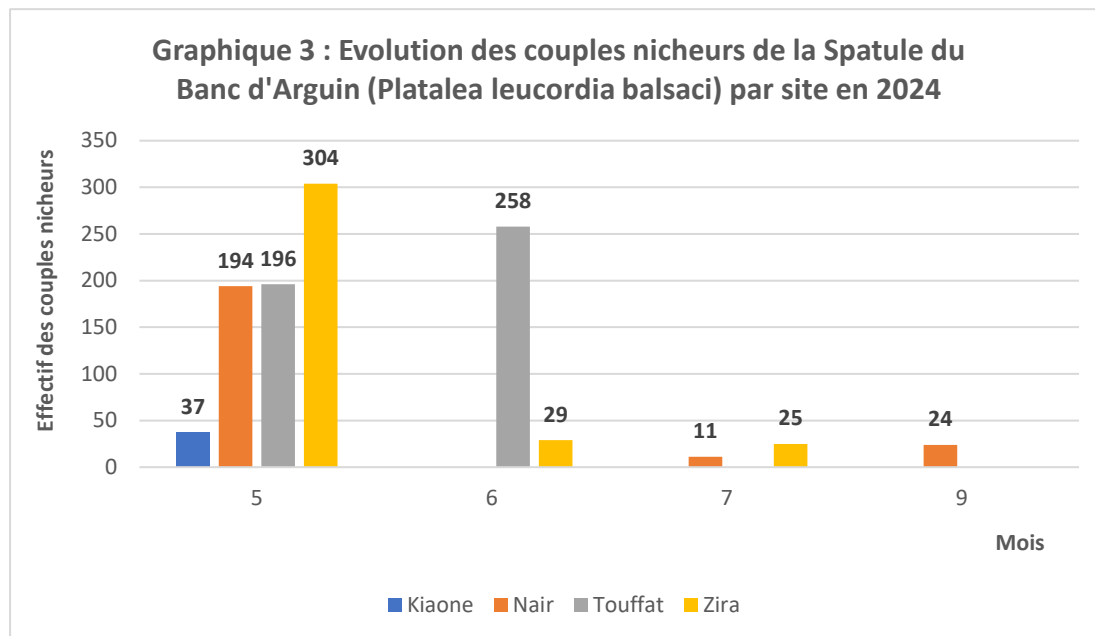
Les deux premières années du suivi de 2018 et 2019 les effectifs de couple nicheur sont compris entre 400 à 500 couples à partir de 2020 jusqu'à 2024 les nombres de couples ont augmenté d'une façon exponentielle donc les effectifs varient peu, compris entre 800 à 1000. Nous constatons depuis 4 ans les effectifs sont presque stable nous avons enregistré un grand nombre de couple nicheur dans ces dernières années avec un suivi bien régulier dans les sites de reproduction de cette espèce, on constate que l'effectif a augmenté en passant 814 couples nicheurs en 2023 à 850 couples nicheurs en 2024.

Tableau 1 : Calendrier de reproduction du Héron pâle (*Ardea cinerea monicae*)

Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Août	Septembre	Octobre	Novembre	Décembre

Evolution des couples nicheurs de la Spatule du Banc d'Arguin (*Platalea leucordia balsaci*) par site en 2024

Pour la reproduction, les nids sont de gros amas de végétaux secs (*Sueda*, *Zostera*), sont construits dans la ceinture vivace dans des îles sableuses (Nair, Touffat et Chedidd) mais aussi dans la partie inférieure des îles rocheuses et les éboulis comme île de Kiaone.



Evolution des couples nicheurs de la Spatule du Banc d'Arguin (*Platalea leucordia balsaci*) par site en 2024 et calendrier de reproduction

Dans les deux premières années de suivi de 2018 à 2019 nous avons observé des effectifs qui varient de 540 à 480 couples nicheurs, ces effectifs concernent juste que les deux îles Nair et Zira à partir de l'année 2020 à nos jours le suivi a été élargi avec d'autres sites Touffat et Chedidd. Nous avons constaté une nette augmentation des effectifs de couples nicheurs qui ont passé de 500 couples nicheurs à 1000 couples.

Les plus grands effectifs sont enregistrés en 2021 avec 1600 couples et en 2022 avec 1400 couples nicheurs, ces grands effectifs sont dû à un suivi régulier. A partir 2023 l'effectifs est de 1147 couples nicheurs, ce dernier restent stable 2024 avec presque le même nombre de couple qui est de 1078, cette baisse de ces deux dernières années peut être expliqué par plusieurs paramètres, le retard de se rendre au site de comptage, en 2024 l'équipe a raté deux mois de suivi dans la période de nidification de cette espèce.

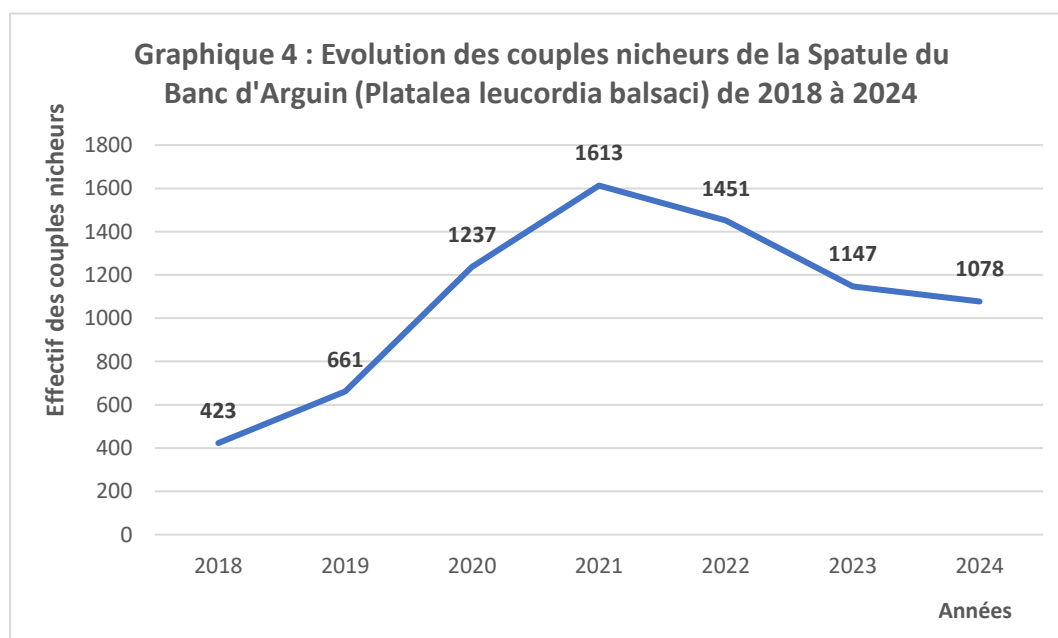


Tableau 2 : Calendrier de reproduction de la Spatule du Banc d'Arguin (*Platalea leucordia balsaci*)

Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Août	Septembre	Octobre	Novembre	Décembre

Evolution de l'indicateur

Tableau 3 : Evolution de l'indicateur « Oiseaux marins endémiques » de 2023 à 2024

	2023		2024	
	Valeur	Score	Valeur	Score
Métrique taux de renouvellement du Héron pâle				
Nombre de couples nicheurs	814		850	
Taille de couvée	2,5		2,4	
Métrique taux de renouvellement de la Spatule blanche d'Arguin				
Nombre de couples nicheurs	1147		814	
Taille de couvée	2,7		2,7	
Indicateur Oiseaux marins endémiques	3,75		3,5	

La valeur de l'indicateur passe de **3,75 (satisfaisant)** en 2023 à **3,5 (satisfaisant)**, on constate une régression de 0,25 de la valeur de l'indicateur par rapport à l'année 2023, ceci s'explique par l'irrégularité du suivi par rapport à l'année 2023 ou nous avons 10 missions mensuelles sur 11 et en 2024 ou nous avons 8 missions sur 11 mois.

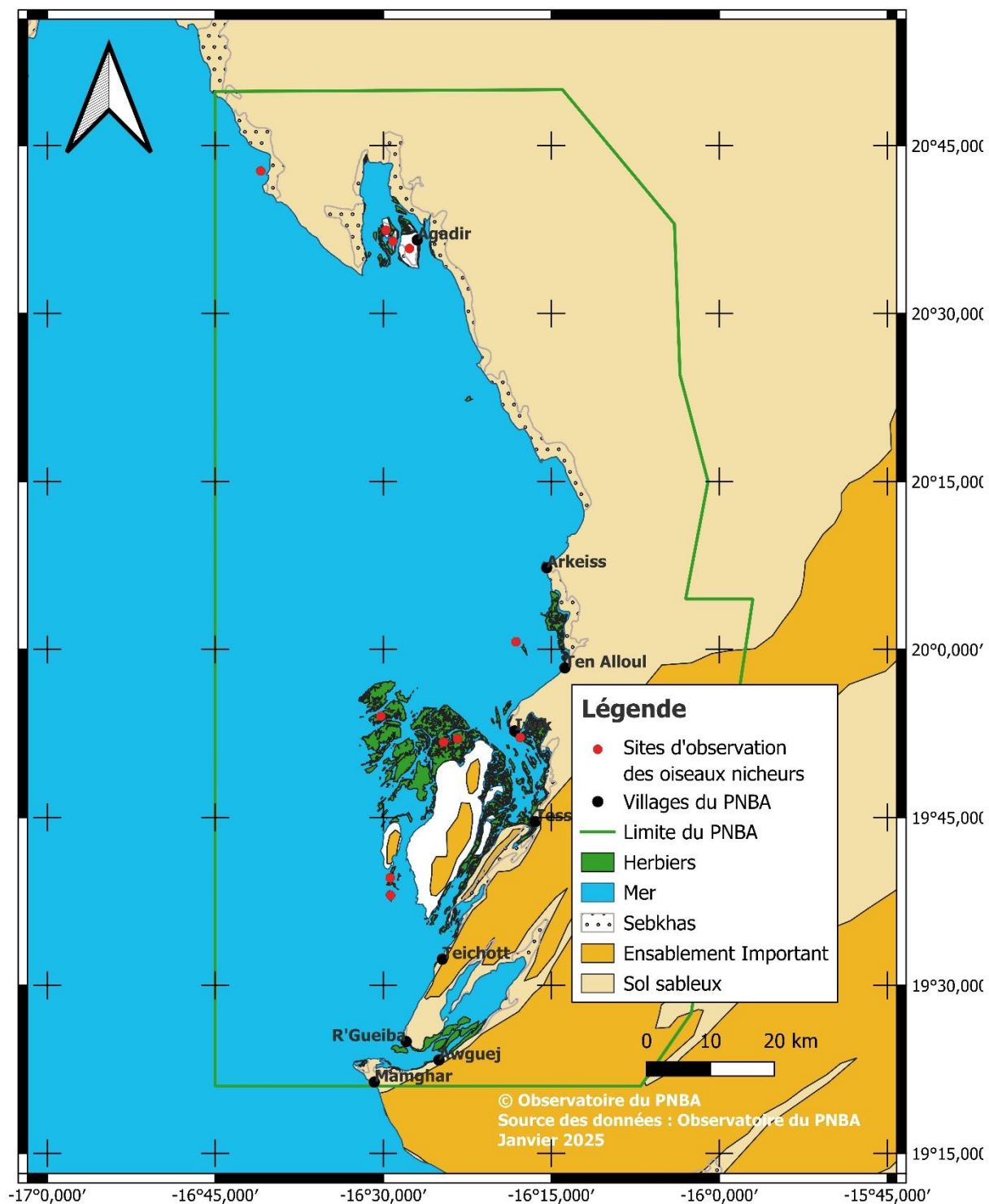
Contraintes

- Le chevauchement du suivi par rapport aux activités du PNBA qui retarde la date programmée ;
- L'irrégularité du suivi mensuel ;
- Disposer des moyens financiers suffisants pour le suivi à long terme de l'avifaune au PNBA et une couverture de l'ensemble des sites de nidification des oiseaux ;
- Le renouvellement des équipements optiques.

Recommandations

- Respecter le calendrier du suivi des oiseaux endémiques et les piscivores ;
- Baguer les Hérons Pâles pour étudier leur cycle de vie ;
- Faire une restitution trimestrielle et une analyse de données pour la correction ;
- Revoir les fiches de suivis pour les améliorés ;
- Analyser les œufs et les coquilles pour connaître les micros contaminants ;
- Collecter les pelotes pour analyser et comprendre les régimes alimentaires des oiseaux ;
- Augmenter le budget alloué à cette activité en tenant compte de l'augmentation du carburant et frais de mission pour une large couverture des sites de nidification dans le PNBA ;
- Chercher une liaison fluctuation entre les piscivores nicheurs (Laridés, Pelicans et les autres Echassiers) du banc d'Arguin et de la sous-région.

Sites d'observation des oiseaux nicheurs



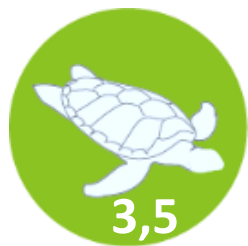
Carte 1 : Suivi des oiseaux nicheurs



Photo 1 : Œufs de Héron pâle (*Ardea cinerea monicae*) à l'île de Kiaone



Photo 2 : Poussins de Spatule du Banc d'Arguin (*Platalea leucordia balsaci*) à l'île de Kiaone



Nom de l'indicateur (ESMPAT)

I-1 Espèces marines vulnérables



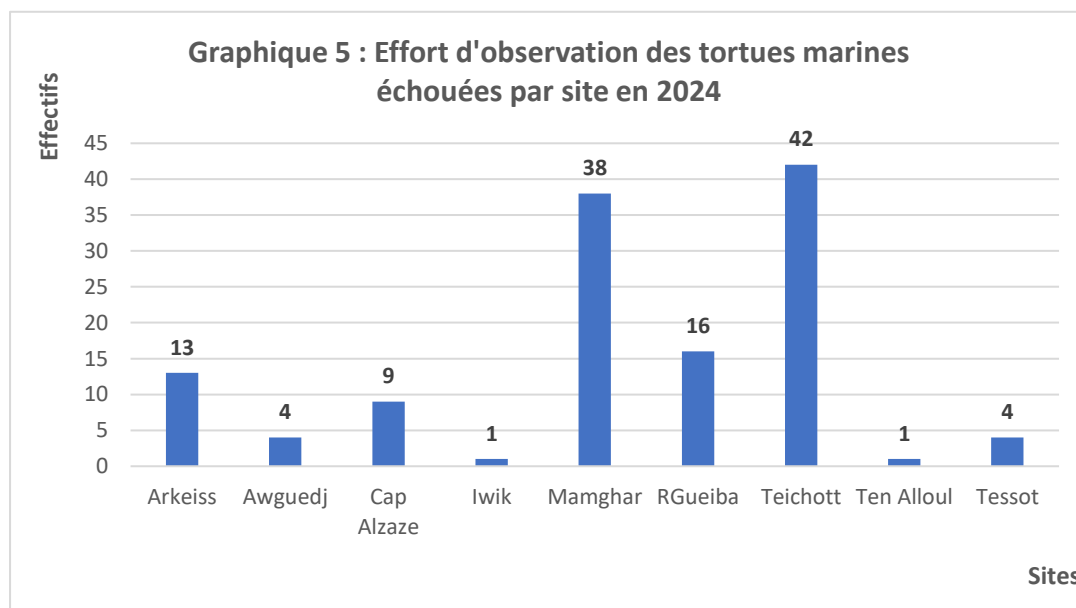
Objectif de l'indicateur : Le Parc s'engage dans des efforts d'observation, pour acquérir les informations nécessaires à la conservation de deux espèces marines patrimoniales : la tortue verte (*Chelonia mydas*) et le Dauphin à bosse de l'Atlantique (*Sousa teuszii*), afin d'identifier les mesures adéquates de leur conservation.

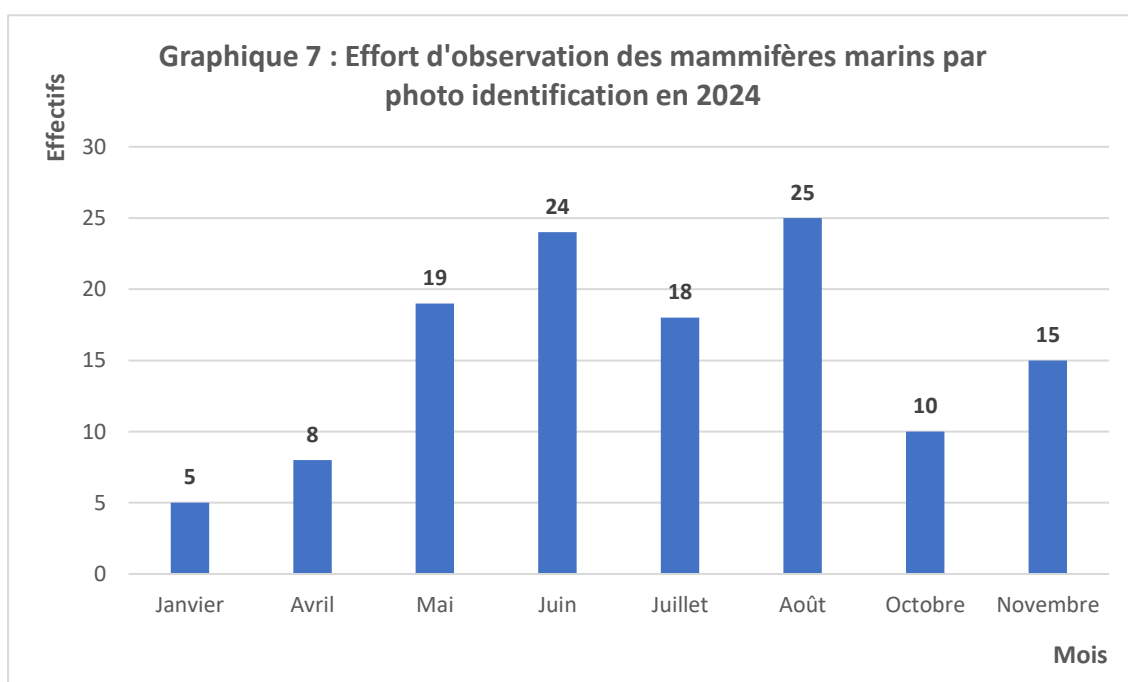
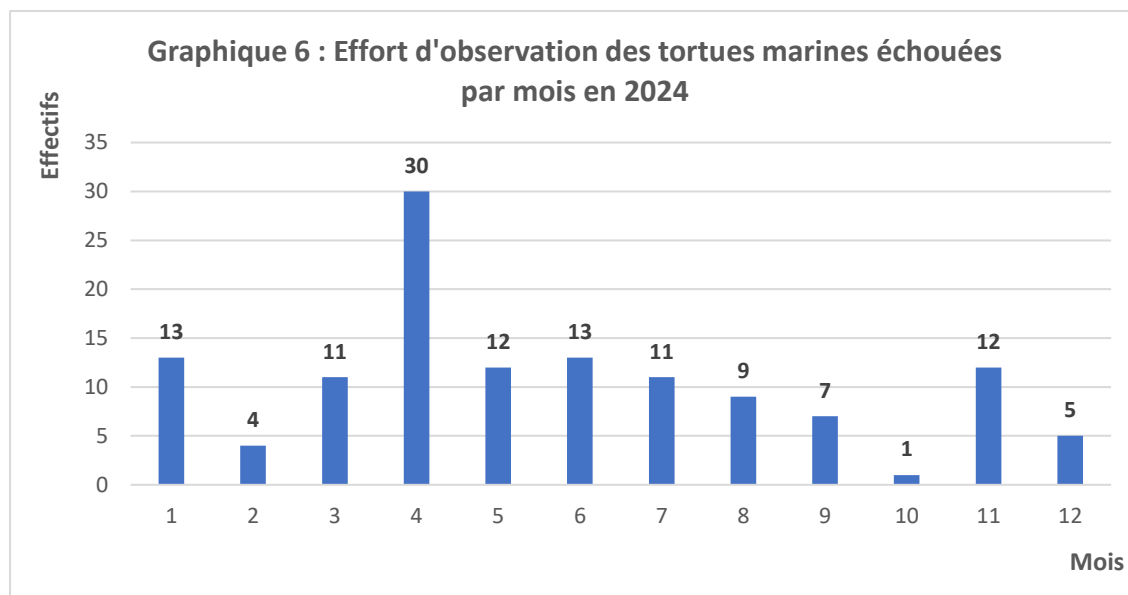
Résultat de l'indicateur

Parallèlement au suivi des échouages de tortues, un suivi des mammifères marins en mer a été assuré par les agents de la surveillance maritime munis de GPS et d'appareils photos numériques.

Le suivi de l'indicateur Espèces marines vulnérables (échouage des tortues) a concerné 9 sites d'observation : Mamghar, Awguedj, RGueiba, Teichott, Tessot, Iwik, Ten Alloul, Arkeiss et Cap Alzaze.

L'effort d'observation a été assuré sur 12 mois à raison d'au moins 4 transects par mois sur chaque site. Au cours de l'année 2024, 26 agents ont été mobilisés pour renseigner cet indicateur. L'effectif observé, en 2024 des échouages des tortues est de 128 individus, dont 92% sont des Tortues vertes (*Chelonia mydas*) et 8% des échouages inconnues. Le Dauphin à bosse de l'atlantique (*Sousa teuszii*) n'a pas été observé. Les efforts d'observation en mer, en lien avec les missions de surveillance maritime, ont permis d'observer 124 individus de Grand dauphin (*Tursiops truncatus*).





Evolution de l'indicateur

Tableau 4 : Evolution de l'indicateur Espèces marines vulnérables de 2023 à 2024

	2023		2024	
	Valeur	Score	Valeur	Score
Métrique effort d'observation des tortues vertes				
Nombre de postes du PNBA ayant contribué à l'observation	7		9	
Nombre de mois d'observation	12		12	
Métrique effort d'observation du Dauphin sousa				
Nombre de saison d'observation	4		4	
Nombre de photo/saison	165		124	
Indicateur Oiseaux marins endémiques	3,5		3,5	

L'indicateur reste stable à une valeur de **3,5 (satisfaisant)** en 2023 et 2024. Même si on note une stabilité de l'indicateur, il y a une nette augmentation de postes d'observation en 2024 par rapport à 2023, l'effort d'observation des tortues de 2023 à 2024 qui est passé de 7 à 9 postes et 12 mois de suivi des échouages des tortues pour les deux années. Aussi, l'effort d'observation du dauphin sousa est de 124 le nombre d'observation

des dauphins en mer en 2027. Le tableau 4 ci-dessus synthétise l'évolution comparative des métriques composant cet indicateur.

Contraintes

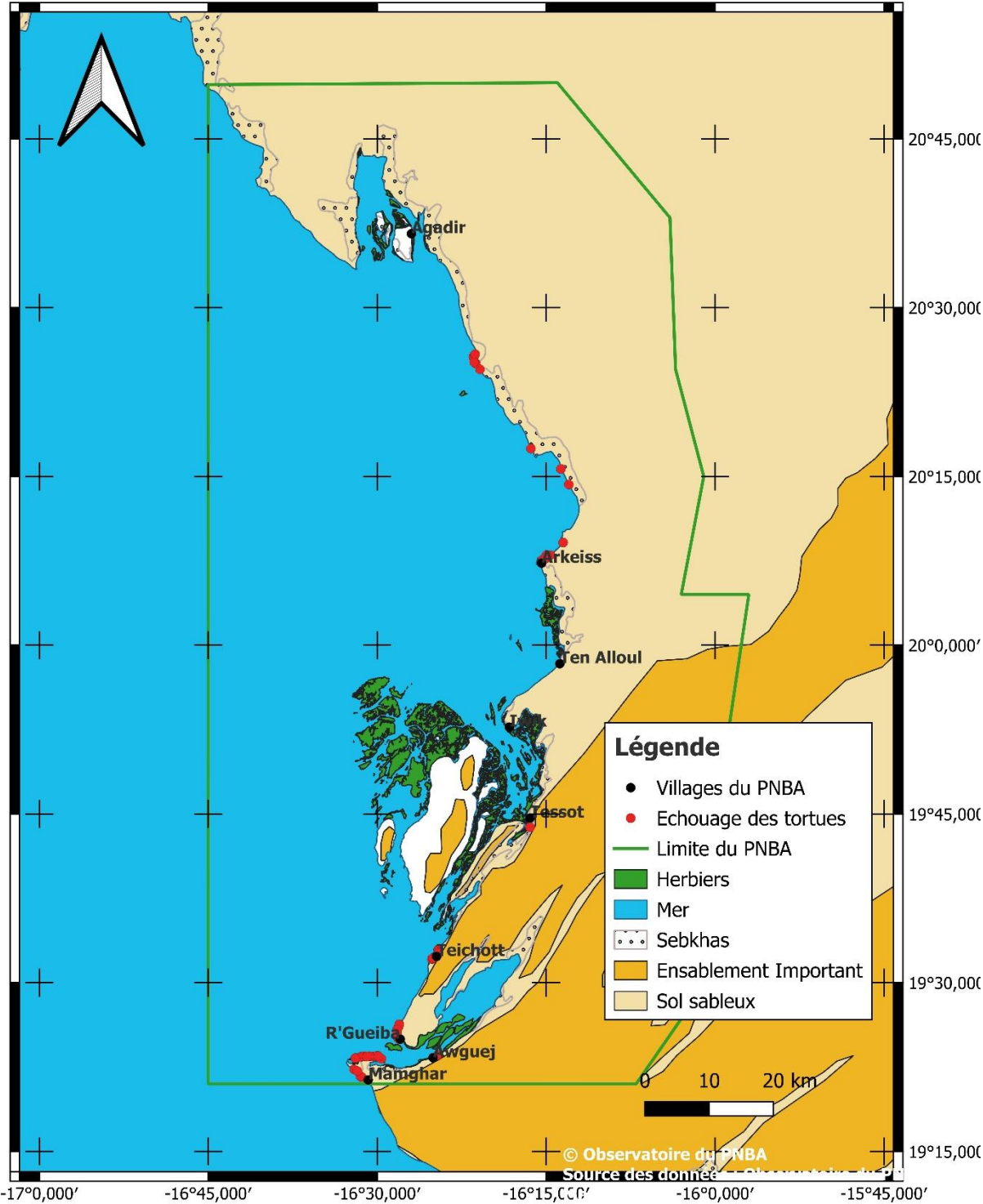
Manque de moyens roulants (quads et véhicules) pour le suivi des échouages des tortues dans les zones qui ne sont pas couvertes par le suivi.

Absence de personnel de suivi au niveau de poste de Cap Sainte Anne.

Recommandations

- Respecter au moins quatre transects par mois ;
- Faire obligatoirement l'effort d'observation des espèces marines vulnérables (échouage des tortues et dauphins) chaque sortie de terrain ;
- Couvrir l'ensemble des sites d'observation (11 sites) ;
- Renseigner le numéro de GPS dans les fiches de suivi ;
- Mettre le format de position GPS en degrés décimal non en degrés et minutes ;
- Renseigner les numéros des photos sur les fiches de suivi ;
- Mettre le nom de l'espèce sur les fiches de suivi ;
- Poursuivre la pêche expérimentale pour le suivi des tortues en mer pour construire une nouvelle métrique de l'indicateur pour le Tableau de bord 2024 ;
- Prendre des Photos illustratives (faces dorsale et ventrale) ;
- Equiper certains pêcheurs (appareils photos et GPS) pour prendre des photos de toutes les espèces de tortues observées ;
- Collaborer avec les pêcheurs d'Agadir lors des mois de juillet à septembre pour identifier les sites potentiels de ponte des tortues au niveau de la zone de Abeyat ;
- Analyser les résultats du suivi des tortues échouées, notamment la fréquence de la taille, le sexe ratio et le stade de maturation.

Effort d'observation des tortues marines échouées en 2024



Carte 2 : Echouages des tortues en 2024

Effort d'observation des mammifères marins par photo identification en 2024

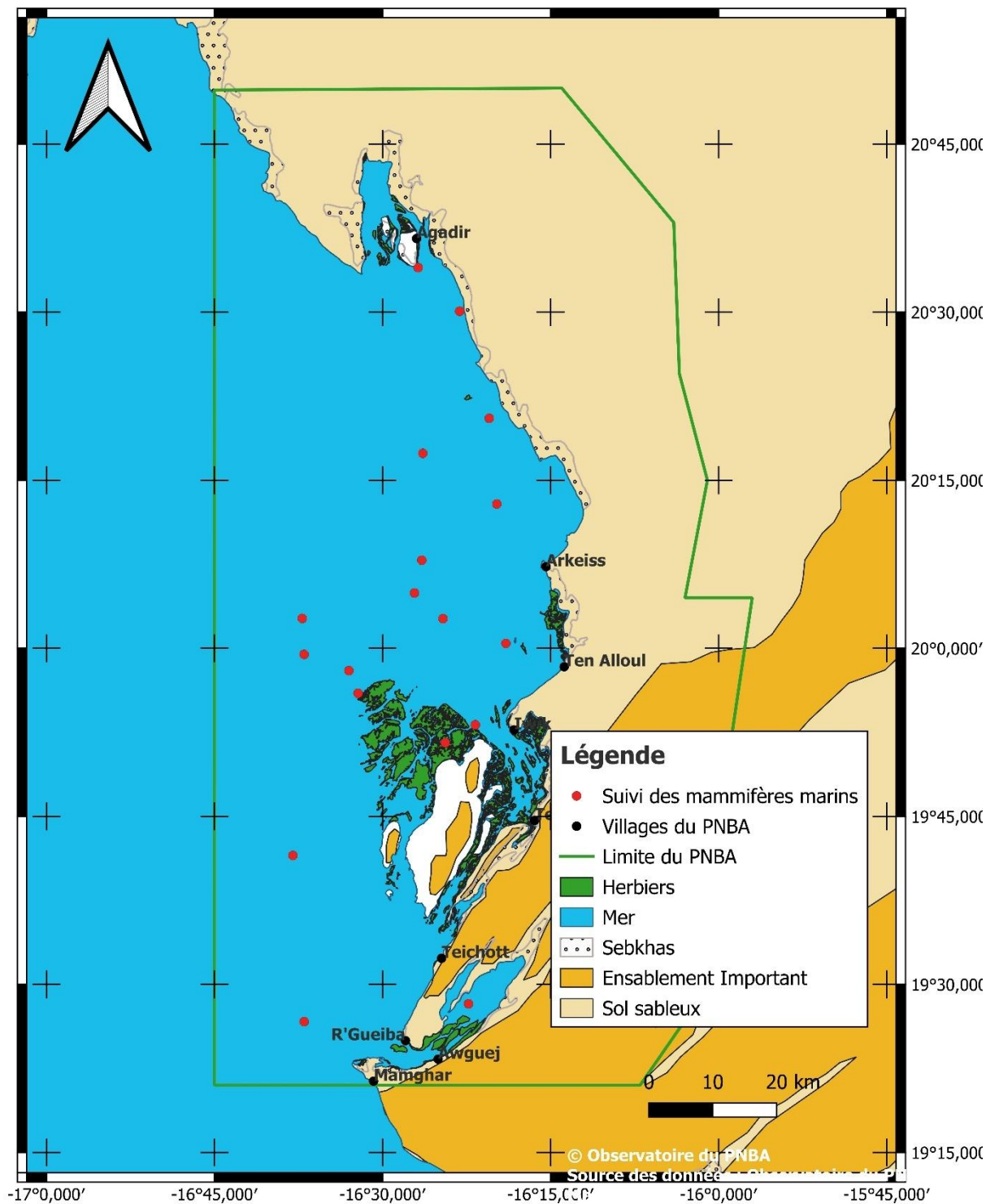




Photo 3 : Tortue échouées sur la plage de Mamghar



Nom de l'indicateur (CONSLA)

I-3 Sélaciens



Indicateur
Efficacité de gestion

Objectif de l'indicateur : Cet indicateur vise à apprécier l'effort du PNBA pour inverser les tendances actuelles sur la part des sélaciens dans les captures totales et notamment celui de cinq espèces d'élasmobranches.

Résultat de l'indicateur

Les captures des cinq espèces de Sélaciens sont estimées à 2 tonnes pour le requin marteau (*Sphyrna lewini*), 183 tonnes pour la raie guitare (*Glaucostegus cemiculus*) ; 0,85 tonnes pour la raie bovine (*Pteromylaeus bovinus*) ; 161 tonnes pour la raie mourine (*Rhinoptera marginata*) et 61 tonnes pour le requin à museau pointu (*Rhizoprionodon acutus*). Avec un total de 408 tonnes en 2024 (contre 114 en 2023), ces cinq espèces représentent en 2024 près de 98% des captures des sélaciens. Le pourcentage des captures des sélaciens par rapport à la capture totale débarquée par les lanches passe de 4,29% en 2023 à 10% en 2024. Au cours de l'année 2024, une part importante de l'effort de la surveillance, soit 10 sorties ont été orientés vers le contrôle des lanches en zones de pêche.

Le graphique 8 ci-dessous montre une augmentation des captures du requin marteau (*Sphyrna lewini*) de 75% par rapport en 2023, une augmentation de 91 % pour la raie guitare (*Glaucostegus cemiculus*), une diminution de 16% pour la raie bovine (*Pteromylaeus bovinus*), une forte augmentation de 571% pour la raie mourine (*Rhinoptera marginata*) et une forte augmentation des captures du requin à museau pointu (*Rhizoprionodon acutus*) de 369%

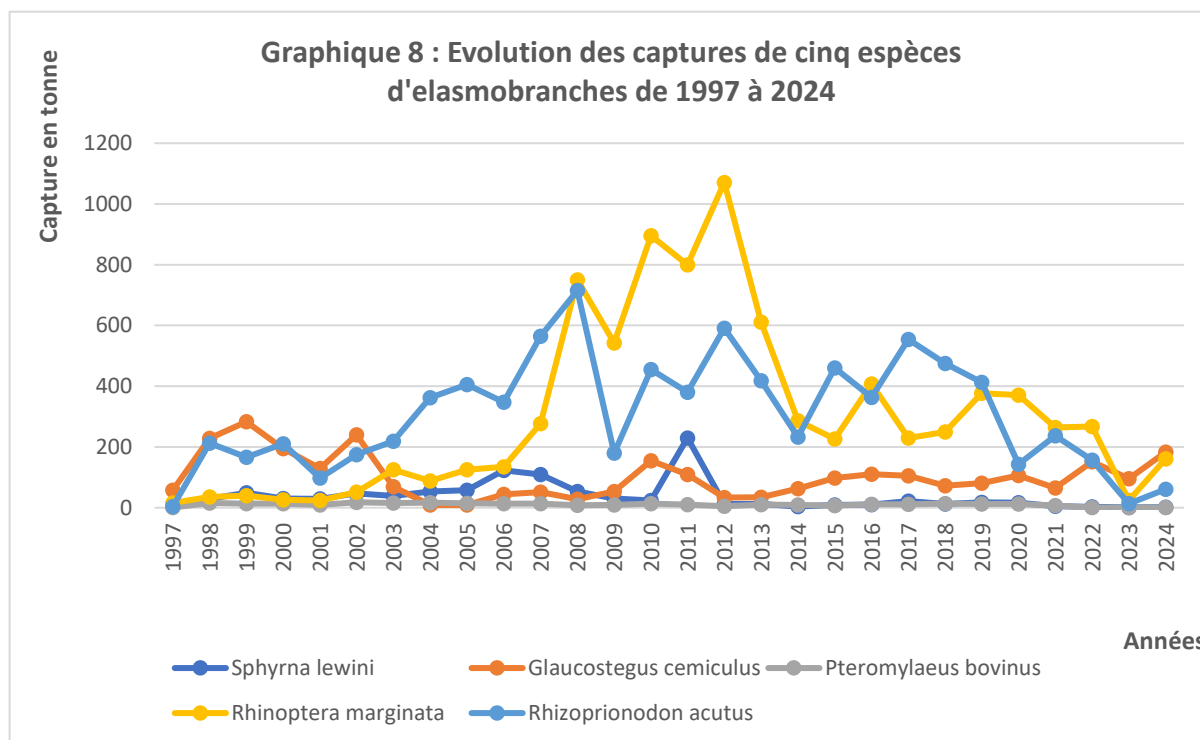
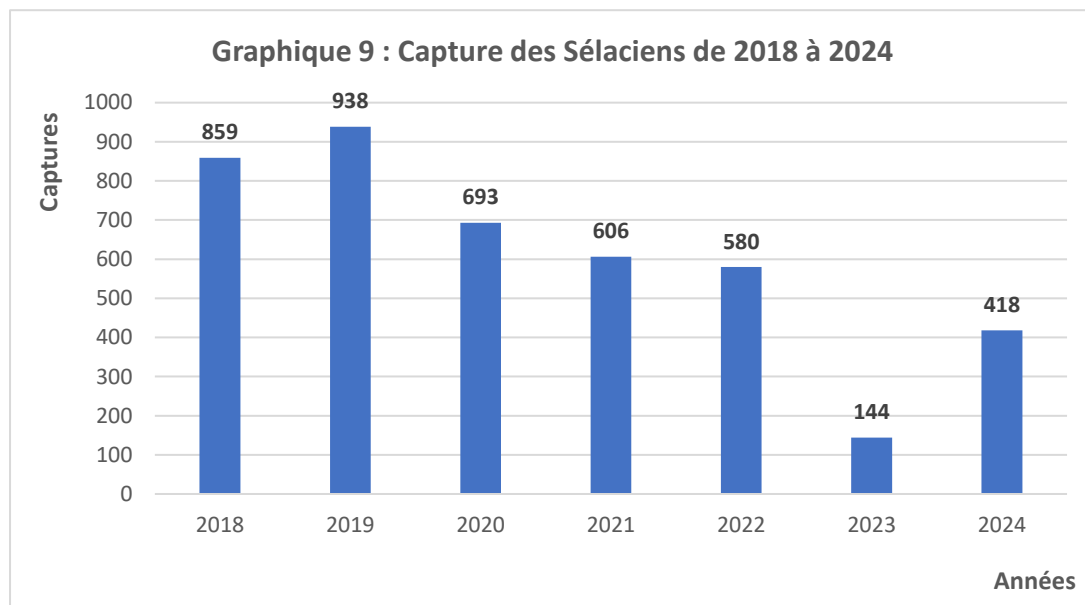


Tableau 5 : Capture des Sélaciens de 2018 à 2024

Années	Capture
2018	859
2019	938
2020	693
2021	606
2022	580
2023	144
2024	418



Evolution de l'indicateur

Tableau 6 : Evolution de l'indicateur Sélaciens de 2023 à 2024

Evolution des captures de 5 espèces d'élasmobranches	2023		2024	
	Valeur	Score	Valeur	Score
Captures du Requin marteau (en Tonne)	1,14		2	
Captures de la Raie guitare (en Tonne)	96		183	
Captures de la Raie bovine (en Tonne)	1,01		0,85	
Captures du Requin à museau pointu (en Tonne)	13		61	
Captures de la Raie mourine (en Tonne)	24		161	
Part des sélaciens / Total des captures (en %)	4,29		10	
Pourcentage des juvéniles de Sphyrnalewini (médiane)	0		0	
Effort de surveillance ciblée sur la pêche aux sélaciens	Valeur	Score	Valeur	Score
Nombre de jours dédiés à la surveillance ciblée de la pêche aux sélaciens	17		10	
Indicateur Sélaciens	3,25		3	

La valeur de l'indicateur passe de **3,25 (satisfaisant)** en 2023 à **3 (moyen)** en 2024 soit une régression de **0,25** de la valeur de l'indicateur en 2023. La régression s'explique par une forte augmentation des captures quatre espèces le Requin marteau (*Sphyrna lewini*) qui passe de 1,14 tonne en 2023 à 1,14 tonnes en 2024 soit 75%, la Rai guitare (*Glaucostegus cemiculus*) qui passe de 96 tonnes en 2023 à 183 tonnes en 2024 soit 91%, la Raie mourine (*Rhinoptera marginata*) qui passe de 24 tonnes en 2023 à 161 tonnes en 2024 soit 571% et le Requin à museau pointu (*Rhizoprionodon acutus*) qui passe de 13 tonnes en 2023 à 61 tonnes soit 369%, une augmentation de la part des Sélaciens par rapport à la capture totale qui est de 4,29% en 2023 et à 10% en 2024.

Mesures de gestion

Etant donné l'augmentation en 2024 des captures du Requin marteau (*Sphyrna lewini*), la Raie bovine (*Pteromylaeus bovinus*), le Requin à museau pointu (*Rhizoprionodon acutus*) et la Raie guitare (*Glaucostegus cemiculus*) qui figurent sur la liste rouge de l'UICN, les mesures suivantes doivent être engagées pour une diminution des cinq espèces :

- Mener une campagne de sensibilisation auprès du CLCG et dans tous les villages sur l'obligation d'arrêter le ciblage de la Raie guitare (*Glaucostegus cemiculus*) et ce conformément aux décisions de l'atelier de Ten Alloul en 2003 et aux lois nationales (loi du PNBA et le code des pêches) ;
- Mettre en place un calendrier approprié pour limiter la capture des cinq espèces des Sélaciens ;
- Réduire le taux de capture des sélaciens à la capture totale à 10% ;
- Analyser les captures des sélaciens par engin de pêche et par site de débarquement ;
- Faire une analyse approfondie des Sélaciens les captures sont en diminution depuis 2020 voir Graphique 9 en dessus ;
- Augmenter le nombre de missions de contrôle en mer de la flottille des lanches en contrôlant le respect des engagements (les engins, les zones et le calendrier de pêche) ;
- Renseigner la métrique « Nombre de sorties/missions dédiées à la surveillance ciblée de la pêche aux sélaciens » par l'équipe de surveillance ;
- Renforcer le contrôle à l'embarquement des engins de pêche et au débarquement des lanches ;
- Renforcer les moyens de surveillance.



Photo 4 : Une raie bovine (*Pteromylaeus bovinus*) pêchée à l'île d'Arguin



Nom de l'indicateur (GADNAT)

I-5 Gazelle dorcas



Objectif de l'indicateur : Le Parc accorde une attention particulière au suivi de cette population naturelle afin d'assurer son bon état de conservation.

Résultat de l'indicateur

La population de gazelle (*Gazella dorcas*), concentrée sur l'île de Tidra, a fait l'objet d'un recensement ces huit dernières années notamment en janvier 2016, novembre 2021, et en 2023. Contrairement aux méthodes différentes utilisées entre 2004 et 2014, la méthode de dénombrement de gazelles a été harmonisée sur la période 2016-2024, ce qui permettra la comparaison des résultats obtenus. En revanche, les grandes distances entre les transects (5 km) et l'irrégularité du suivi (la saisonnalité) pourraient ne pas permettre d'avoir d'une couverture spatiale et temporaire de l'île. Par conséquent les résultats ne seraient pas représentatifs de l'état de conservation de la population. Ainsi, en 2024, un seul recensement a été effectué, au cours duquel 48 individus ont été observés. Par ailleurs, l'absence des experts parmi les équipes du recensement pourrait être d'un facteur empêchant l'identification de mâles, femelles et les jeunes de moins d'un an.

Cependant, eu égard au nombre d'individus observés par rapport à la méthodologie utilisée, des traces des nouvelles pistes empruntées, et des nouveaux dortoirs, ce dénombrement laisse toutefois penser que cette population est relativement stable. Un suivi spécifique de cette espèce doit être engagé sur la base d'un protocole de recensement pertinent et pérenne.

A ce stade nous ne pouvons pas renseigner les trois métriques de l'indicateur qui sont : « Nombre de femelles », « Nombre de mâles » et « Nombre de jeunes de moins d'un an ».

Recommandation

Pour améliorer le recensement des Gazelle dorcas :

- Augmenter le nombre de transects afin de diminuer les espaces et avoir une bonne couverture ;
- Faire d'un recensement annuel, prenant en compte la saisonnalité ;
- Avoir des équipements appropriés (jumelles, appareils photos numériques, GPS, etc.) ;
- Modifier la métrique Gazelle dorcas en nombre de population.

Proposition des métriques de l'indicateur

Cette métrique doit permettre d'apprécier l'état de conservation et la dynamique de renouvellement de la population de Gazelles dorcas présente l'île de Tidra, au travers du recensement exhaustif réalisé chaque année. Deux métriques de l'indicateur sont nécessaires « le nombre d'individus » et « le nombre de transect ».

Tableau 7 : Calcul de la métrique « Structure de la population de Gazelles dorcas »

METRIQUE	Indéterminé	Insatisfaisant	Moyen	Satisfaisant	Coefficient pondération
	(score = 1)	(score = 2)	(score = 3)	(score = 4)	
Nombre de transect	Pas de suivi	<3	[3 – 5[	>4	1
Nombre total d'individus	Pas de suivi	<30	[30 – 70[	>=70	1

Valeur de référence : 80 individus sans distinction entre jeunes et adultes (2016)

Données 2021 : 33 individus

Données 2023 : 26 individus

Données 2024 : 48 individus

La valeur de l'indicateur est la moyenne des scores des métriques :

« Nombre de transects » valeur 5 transects réalisés

score 4

« Nombre d'individus » valeur 48 individus

score 3

Valeur de l'indicateur est la moyenne des scores des deux métriques

3,5



Photo 5 : Observation d'une Gazelle



Photo 6 : Observation des traces de Gazelles dorcas

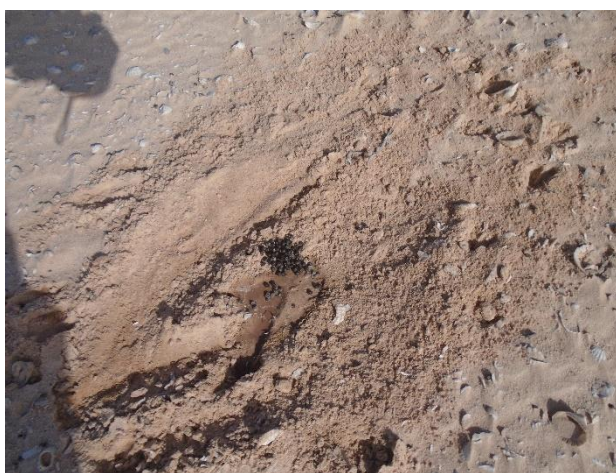
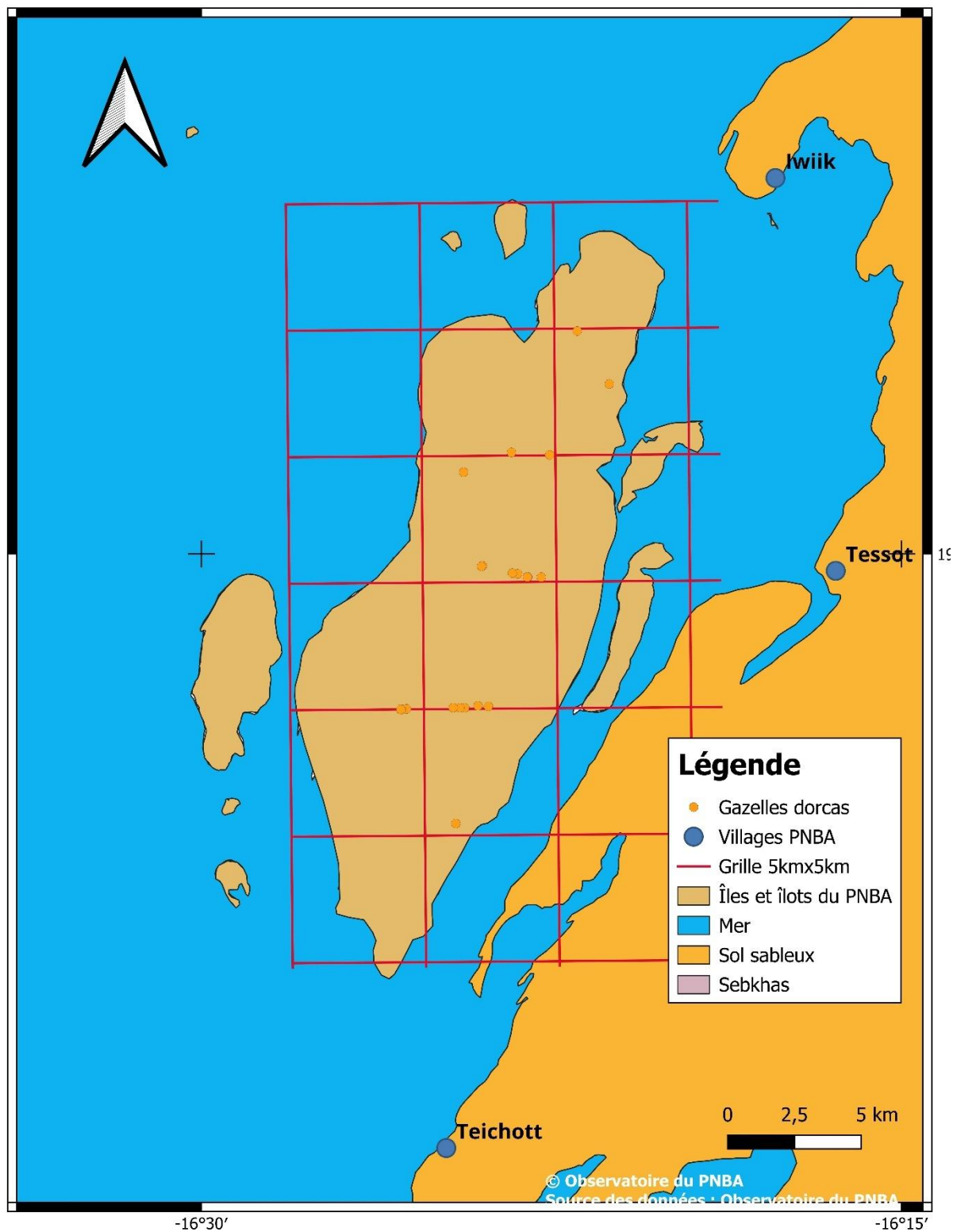


Photo 7 : Crottes et urine de Gazelle dorcas

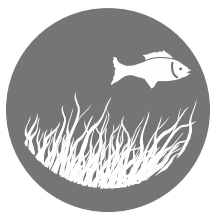


Photo 8 : Observation des traces de Gazelles

Recensement Gazelle dorcas 2024



Carte 4 : Recensement de Gazelle dorcas en 2024



Nom de l'indicateur (VASHER)

I-7 VASIERES ET HERBIERS



Objectif de l'indicateur : Le PNBA dispose d'un dispositif de suivi particulier de la qualité des habitats intertidaux afin de s'assurer de leur bon état de conservation.

Résultat de l'indicateur

En 2024, deux missions du suivi saisonnier des communautés benthiques au niveau des sites références au Banc d'Arguin. Ce suivi permet d'étudier la dynamique saisonnière des communautés benthiques et des herbiers marins dans cette zone, parmi les plus importantes le long de la voie de migration de l'Est-Atlantique. Les données collectées sont d'une importance capitale pour le suivi à long terme des variations des bivalves et les polychètes, qui sont étroitement liés avec celles des oiseaux migrateurs prédateurs qui utilisent ce site comme zone d'alimentation pour une bonne période de l'année. Le suivi a été mis en œuvre conjointement par l'Institut Royal Néerlandais pour la Recherche sur la mer (NIOZ), l'Université de Groningen (RUG) et le PNBA. Durant ces dernières missions de monitoring, des agents du PNBA ont subi une formation sur la collecte des données du benthos et ont participé aux différents travaux de terrain. Ceci a permis de mettre sur pied une équipe opérationnelle propre au PNBA dans la perspective de prendre le relais.

Méthodologie : les sites d'échantillonnage se situent au tour de la presqu'île d'Iwik où 80 % de vasières sont couvertes par les herbiers marins notamment *Zostera noltei*. Au total, 9 sites sont échantillonnés périodiquement, tous les trois mois de l'année. Un cercle de rayon extérieur de 200 m et intérieur de 100 m, a été conçu dans chaque site. Seize points de prélèvements ont été identifiés, préalablement, au hasard, par l'utilisation de GPS, se dispersant dans l'espace entre les deux cercles (voir la carte). L'échantillonnage a été effectué à marée basse, à l'aide d'un carottier de 15 cm de diamètre, soit 432 carottes ont été traitées. Le pourcentage de la couverture des herbiers a été, soigneusement et visuellement, estimé au niveau de chaque station de prélèvement. Au laboratoire d'Iwik, les herbiers sont séparés du benthos et pesés, après avoir été séchés ; les espèces du benthos sont identifiées et les individus de chaque espèce sont mesurés, à la longueur totale à l'aide d'un pied à coulisse, puis conservés au formol à 4% avec les polychètes. Les paramètres biologiques, tels que la biomasse, l'âge, le sexe ratio etc, seront étudiés ultérieurement (NIOZ et RUG).

Résultats : deux missions ont été réalisées en mai et août 2024, durant les deux missions il y a 9 espèces de bivalves qui sont échantillonnées dans les 9 sites : B-Ijinjan, C-Imourjrin, D-Ebelg Aiznaya, E-Emejd Zira, F-Twimitirt, G-Tintmant, H-Tweizane, I-Timiya et J-Nair.

Table 8 : Echantillon des mollusques bivalves mai 2024

	B	C	D	E	F	G et I	H	J	Total	Pourcentage
Abra	7	20	3	10	11	8	3	22	84	7,8
Bulla	1	0	1	1	2	0	2	0	7	0,7
Diplodonta	1	2	1	1	0	0	4	0	9	0,8
Dosinia	4	4	2	8	2	12	6	18	56	5,2
Loripes	152	189	123	69	78	90	91	7	799	74,4
Petricola	0	0	0	0	1	0	0	0	1	0,1
Senilia	11	14	7	19	11	15	10	18	105	9,8
Tellina	7	2	1	1	0	0	0	2	13	1,2
Arcopsis	0	0	0	0	1	0	0	0	0	0,0
Total	183	231	138	109	106	125	116	67	1074	

Table 9 : Echantillon des mollusques bivalves août 2024

	B	C	D	E	F	G	I	H	J	Total	Pourcentage
Abra	6	12	10	6	7	2	5	3	3	54	4,4
Bulla	0	0	0	0	0	0	0	4	0	4	0,3
Diplodonta	0	0	4	6	3	2	2	2	0	19	1,6
Dosinia	4	7	0	5	1	2	3	3	7	32	2,6
Loripes	185	228	265	84	111	104	19	107	38	1141	93,8
Petricola	0	0	2	1	1	0	0	0	0	4	0,3
Senilia	6	11	7	24	4	9	10	20	16	107	8,8
Tellina	0	1	0	1	0	0	0	0	2	4	0,3
Total	201	259	288	127	127	119	39	139	66	1216	

Table 10 : Moyenne des mollusques bivalves dans les 9 échantillons

Espèces	Mai	Août	Moyenne
Abra	7,8	4,44	6
Bulla	0,7	0,33	0
Diplodonta	0,8	1,56	1
Dosinia	5,2	2,63	4
Loripes	74,4	93,8	84
Petricola	0,1	0,33	0
Senilia	9,8	8,8	9
Tellina	1,2	0,33	1

Les trois principales espèces de mollusques bivalves qui sont présentes dans les 9 stations d'échantillonnage sont : Loripes représentent 84%, Senilia 9% et Dosinia 4%.

Perspectives

Le suivi des benthos, dans la zone intertidale autour de la presqu'île d'Iwik, a été mis en place depuis 2007, par l'Institut Royal Néerlandais pour la Recherche sur la mer (NIOZ) et l'Université de Groningen (RUG) en partenariat avec le Parc National du Banc d'Arguin (PNBA). Cependant, des chercheurs du Pays-Bas ont commencé fréquenter cette zone en début des années 1980s, dans le but d'étudier son importance pour les grandes concentrations de limicoles migrants d'origine paléarctique qui s'y installent en hiver.

A partir de 2018, le PNBA a fait impliquer les agents dans ce suivi de benthos, afin qu'ils puissent prendre la relève. En effet, depuis 2022, c'est une équipe du PNBA, composée d'un cadre et 4 agents, qui réalisent périodiquement (4 fois par an) le suivi du benthos. Le chef de l'équipe produit un rapport technique, synthétisant les résultats préliminaires de l'échantillonnage. En revanche, les échantillons collectés (les espèces de bivalves et polychètes) sont envoyés au laboratoire de NIOZ.

Compte tenu de ce qui précède, il importe que, le PNBA à travers le comité de pilotage de TdB et l'équipe de l'Observatoire exploitent les résultats de ces travaux de recherches et suivis. L'objectif est de sortir de métriques permettant de renseigner sur l'évolution de cette zone intertidale du Banc d'Arguin.

La couverture des herbiers intertidaux est d'une superficie est de 375 Km².

Contraintes

Durant l'année 2024, le suivi de la faune benthique est réalisé par l'équipe du PNBA que pour deux missions sur quatre, le résultat du suivi ne permet pas de fixer le seuil de la métrique « Faune benthique ».

Augmenter le financement, car le budget actuel ne permet pas de mener à bien les quatre missions de suivi durant une année.

Recommandations

Mener une étude pour fixer le seuil de la métrique « Faune benthique ».



Carte 5 : Echantillonnage du benthos



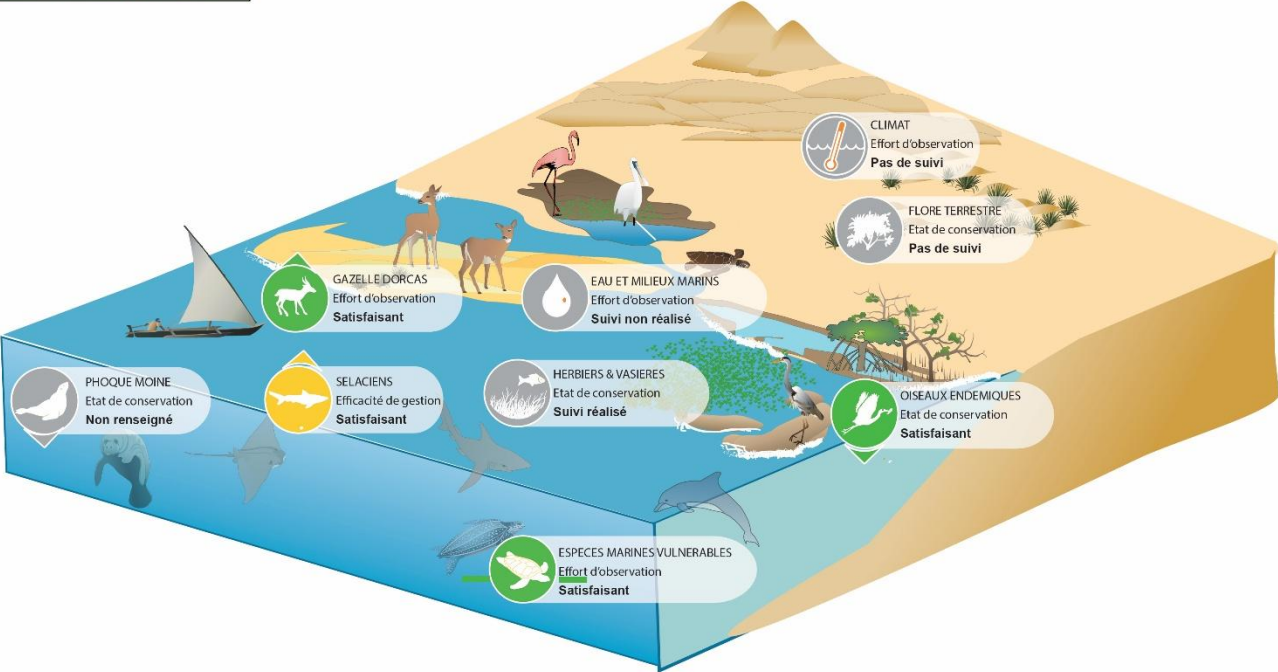
Photo 9 : Prise des échantillons



Photo 10 : Mesures et mise ne flacons

Synthèse des indicateurs du volet « PATRIMOINE NATUREL »

Volet « PATRIMOINE NATUREL »



Parc National du Banc d'Arguin
TABLEAU DE BORD 2024

Volet « DYNAMIQUES SOCIO-ECONOMIQUES »

L'administration du PNBA est confrontée non seulement à des défis de conservation de la biodiversité, mais également de développement de la population résidente qui aspire légitimement à une amélioration de ses conditions de vie. La loi n°2000-24 prévoit que le Parc « favorise un développement harmonieux des populations résidentes utilisatrices des ressources naturelles du Parc ». La Composante 3 du PAG 2020-2024 « Contribution du PNBA au développement durable », dont l'objectif spécifique est de Contribuer de manière effective au développement durable aux échelles territoriales pertinentes, en promouvant le respect des valeurs environnementales, sociales et culturelles.

Pour les dynamiques socioéconomiques, l'évaluation de la gestion du Parc par l'institution est mesurée chaque année par l'interprétation de sept (7) indicateurs :

Fiche Indicateur II-1 : **Flux migratoires**

Fiche Indicateur II-2 : **Accès aux services sociaux de base**

Fiche Indicateur II-3 : **Activités économiques**

Fiche Indicateur II-4 : **Sécurité alimentaire**

Fiche Indicateur II-5 : **Pêche durable**

Fiche Indicateur II-6 : **Savoir-faire traditionnel Imraguen**

Fiche Indicateur II-7 : **Gestion des déchets solides**



Nom de l'indicateur (FLUMIG)

II-1 Flux migratoires



Indicateur
Effort d'observation

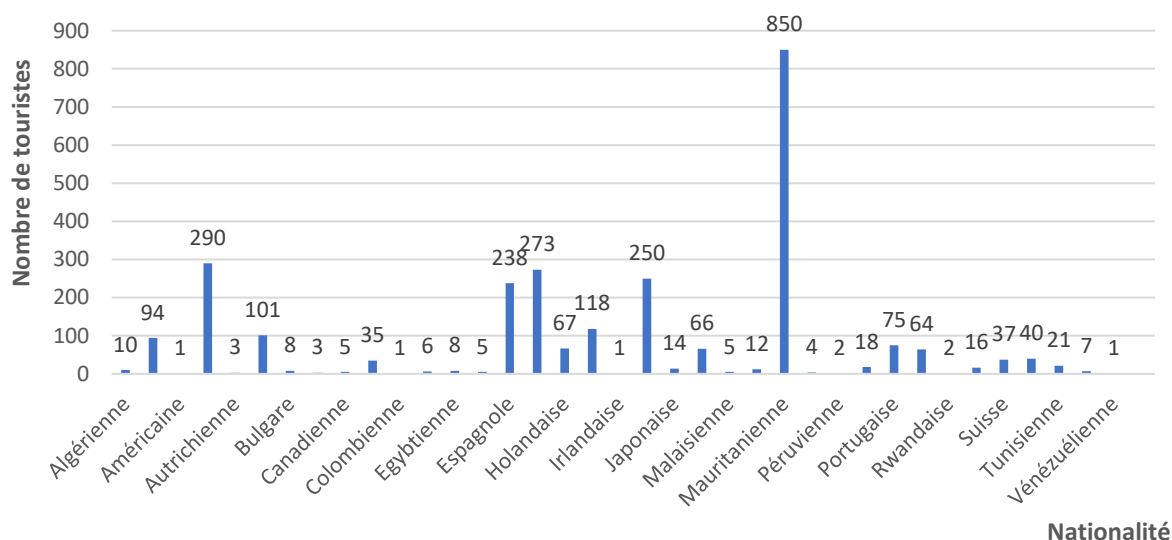
Objectif de l'indicateur : Le Parc suit avec attention les flux migratoires susceptibles de porter atteinte à l'intégrité du patrimoine naturel du Parc (pêcheurs saisonniers, pasteurs nomades, touristes, etc.).

Résultat de l'indicateur

Les résultats de l'indicateur se présentent, selon les métriques le composant, comme suit :

- Le flux des pêcheurs saisonniers, les agents n'ont pas renseigné cette métrique
- Le flux de pasteurs : cette métrique n'a jamais été renseignée depuis la mise en œuvre du Tableau de Bord de l'efficacité de gestion (TdB).
- Le flux de touristes : environ 2751 touristes ont visité le Parc au cours de cette année. Cet effectif montre une augmentation de 155 %, comparé à celui des touristes enregistrés en 2023 (N = 1079).

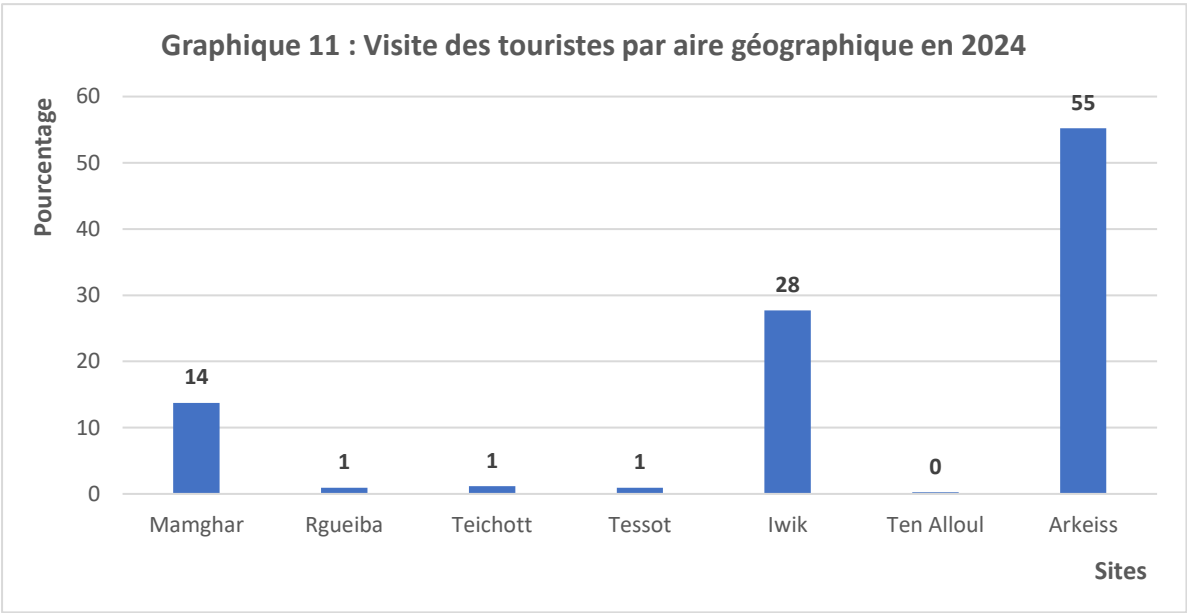
Graphique 10 : Evolution des touristes par nationalité en 2024



Le Graphique met en évidence la répartition des touristes, entrant au Parc, par nombre de nationalité. La proportion la plus importante (31%) de touristes entrant au PNBA sont des Mauritaniens soit 850 touristes, suivi des Anglais avec 11% soit 290 touristes, les Français avec 10% soit 273 touristes, les Italiens et Espagnols avec 9% respectivement 250 et 238 touristes, les Hongrois et Belges avec 4% respectivement 118 et 101 touristes, les Allemands et Portugais avec 3% respectivement 94 et 67 touristes ; suivi des Hollandais, Libanais et Russes avec 3% respectivement 67 ; 66 et 64 touristes, sept nationalités (Tchécoslovaque, Suisse, Chinoise, Tunisienne, Polonaise, Soudanais et Japonaise) avec 1%, sept nationalités (Hollandaise, Algérienne, Anglaise, Russe, Tunisienne, Burkinabais et Portugaise) avec 1% et onze autres nationalités avec -1%.

L'aire géographique de déplacement de touristes a concerné principalement les villages d'Arkeiss, Mamghar, Iwik, Rgueiba, Ten Alloul, Tessot et Teichott.

Les touristes se déplacent plus à Arkeiss avec 55% de l’effectif total des touristes, suivi d’Iwik avec 28%, les touristes qui visitent le village de Mamghar avec 14%, les autres villages (Rgueiba, Teichott et Tessot) avec 1% et -1% des touristes qui visitent le village de Ten Alloul, voir Graphique X ci-dessous.



Evolution de l'indicateur

Tableau 11 : Evolution de l’indicateur Flux migratoires entrants de 2023 à 2024

Métrique	2023		2023	
	Valeur	Score	Valeur	Score
Nombre de pêcheurs saisonniers	17	2	0	1
Nombre des pasteurs utilisant le Parc	0	1	0	1
Nombre de touristes par saison	1079	2	2751	2
Valeur de l'ndicateur Flux migratoires entrants	1,67		1,67	

L’indicateur reste stable à **1,67 (insatisfaisant)** en **2023 et 2024**. Bien que la valeur de la métrique « Nombre de pêcheurs saisonniers » n’est pas renseigné par les agents des 9 villages du PNBA.

La valeur de la métrique « Nombre de touristes par saison » est moyenne, en renforçant le suivi de l’accueil des touristes au niveau du village d’Iwik cette métrique pourra être satisfaisante.

Contraintes

La métrique « Taux de variation des pasteurs utilisant le parc » n’a jamais été renseignée durant la mise en œuvre du Tableau de bord, la valeur de l’indicateur reste insatisfaisante par manque d’informations pour cette métrique.

Plus de 8 villages n’ont pas renseigné la métrique « Nombre de pêcheurs saisonniers ».

Recommandations

- Elargir le suivi de l’indicateur aux autres villages du parc ;

- Diligenter trois enquêtes cadre par an pour évaluer les effectifs des pêcheurs saisonniers (début des campagnes : courbine, mullet et melloussa) ;
- Faire un recensement des pêcheurs Imraguen par campagne de pêche dans tous les villages ;
- Assurer un suivi rigoureux des flux touristiques au niveau de tous les postes du PNBA et les campements touristiques, notamment à Iwik et Arkeiss ;
- Des mesures doivent être prises pour assurer le suivi du flux des éleveurs et pasteurs nomades attirés par le potentiel fourrager de la partie continentale du PNBA.



Photo 11 : Campement touristique du village de Mamghar



Nom de l'indicateur (ACSESO)

II-2 Accès aux services sociaux de base



Indicateur
Efficacité de gestion

Objectif de l'indicateur : Le Parc et les départements compétents de l'Etat contribuent au développement des services sociaux de base dans les différents villages du Parc (accès à l'eau, à l'éducation, à la santé et à l'énergie) en fonction de l'évolution des besoins.

Résultat de l'indicateur

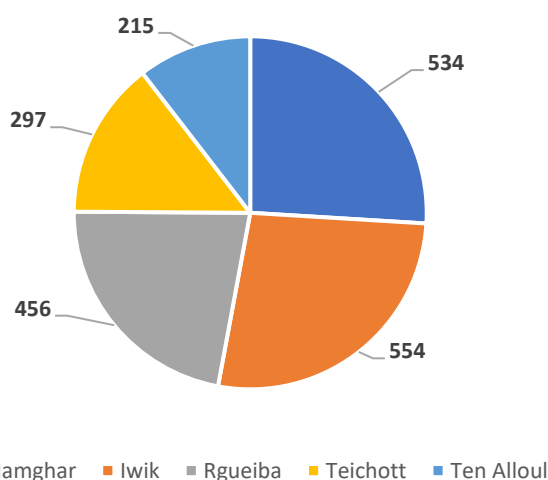
Les résultats de suivi de la production d'eau des unités de dessalement de RGueiba, Teichott et de l'adduction à partir de l'unité de dessalement de Ten Alloul vers Iwik sont présentés dans le Graphique ci-dessous. Ces différents équipements ont produit en 12 mois (de janvier à décembre) **4138 m³** en 2023 pour les quatre villages (Mamghar, Rgueiba, Teichott et Iwik), contre **2056 m³** en 2024, soit une diminution de 50%, cette baisse s'explique par une panne de l'unité de dessalement de Mamghar.

La consommation par habitant et par village sur la période étudiée (de janvier à décembre) est présentée dans le Tableau 9.

Tableau 12 : Consommation de l'eau des villages par habitant

Village	Consommation en m ³	Habitant	Consommation /Habitant en m ³
Mamghar	534	473	1,1
Iwik	554	129	4,3
Rgueiba	456	163	2,8
Teichott	297	256	1,2
Ten Alloul	215	50	4,3

Graphique 12 : Répartition de consommation en par village en m³ 2024



Les villages Mamghar, Rgueiba, Teichott, Tessot, Iwik et Agadir sont approvisionnés en eau par des citernes et véhicules.

- Approvisionnement par citerne

Village	Quantité en m ³
Arkeiss	115
Mamghar	1867
Total général	1982

- Approvisionnement par véhicule

Village	Quantité en m ³
Agadir	5
Arkeiss	25
Rgueiba	102
Teichott	250
Tessot	118
Total général	500

Evolution de l'indicateur

Tableau 13 : Evolution de l'indicateur Services sociaux de base de 2023 à 2024

	2023		2024	
Evolution démographique	Valeur	Score	Valeur	Score
Variation du nombre d'habitants (résidents)	6		12	
Education	Valeur	Score	Valeur	Score
Taux enfants scolarisés / âge de scolarisation	31		0	
Accès à l'eau	Valeur	Score	Valeur	Score
Taux de desserte des habitants sur l'étendue du PNBA (%)	44		78	
Quantité d'eau desservie par personne et par jour (en litre)	13		5,3	
Prix en UM de l'eau dessalée par village (fût de 200 litres)	250		250	
Santé	Valeur	Score	Valeur	Score
Nombre de missions sanitaires mensuelles effectuées dans le PNBA	5		5	
Indicateur Oiseaux marins endémiques	2,67		2,5	

La valeur de l'indicateur passe de 2,67 (moyen) en 2023 à 2,5 (moyen) en 2024, soit une regression de 0,17 point par rapport à 2023, on constate le bon fonctionnement des stations des quatre villages du PNBA (Ten Alloul, Teichott, Rgueiba et Mamghar), la station de TenAlloul approvisionne le village d'Iwik de l'eau soit 554 m³.

Mesure de gestion

Parmi les mesures de gestion prioritaires, il est souhaitable de :

- Veiller à la régularité des missions de santé mensuelles dans l'ensemble des villages du parc ;
- Améliorer l'approvisionnement en eau aux villages et postes non couverts actuellement par les unités de dessalement (Agadir, Cap Alzaze, Cap Sainte Anne, Arkeiss et Tessot, etc.) ;
- Améliorer l'accès au service de santé des sites non couverts par les missions mensuelles de santé ;
- Faire une enquête dans les 4 écoles des villages (Mamghar, Rgueiba, Teichott et Iwik) des enfants en âge de scolarité qui ne sont pas inscrits au cours de l'année scolaire ;
- En collaboration avec la DREN, renforcer le niveau des élèves à travers l'acquisition des livres et les équipements scolaires des cours de soutien scolaire.



Photo 12 : Ecole de Teichott



Nom de l'indicateur (SECALI)

II-3 Sécurité alimentaire



Indicateur
Effort d'observation

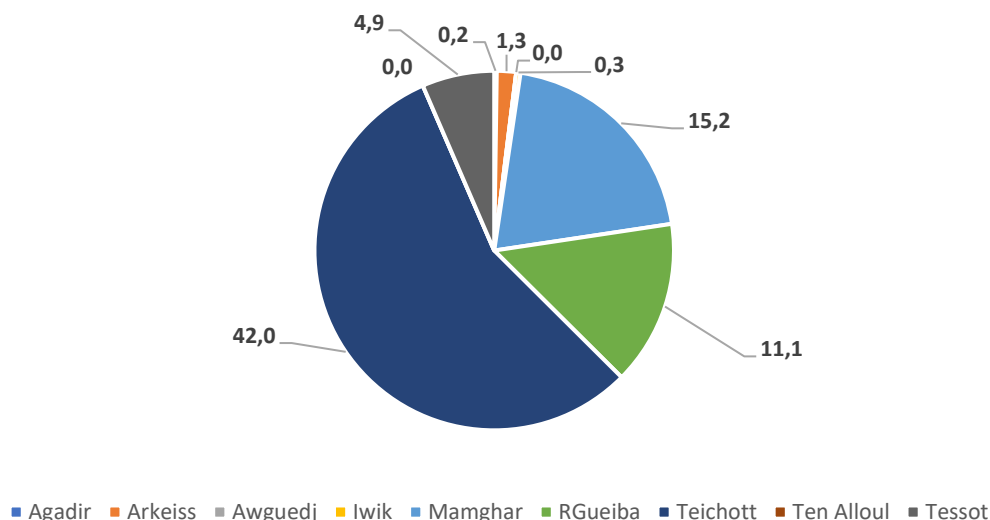
Objectif de l'indicateur : Le Parc veille à ce qu'une part des captures de poisson participe à la sécurité alimentaire des populations et aux activités de transformation.

Résultat de l'indicateur

Le suivi de l'autoconsommation de poissons frais dans les villages Mamghar, Awguedj, RGueiba, Teichott, Tessot, Iwik, Ten Alloul et Arkeiss. Les populations de ces villages ont consommé environ 75 tonnes de poissons durant l'année 2024, on constate une diminution de 46% par rapport à l'année 2023. Sur la production de pêche, la lanche Ichiglane n'a pas pêché cette année sa contribution est nulle.

La quantité totale de poissons consommée en 12 mois (janvier à décembre) à l'échelle de 9 villages du PNBA (Mamghar, Awguedj, RGueiba, Teichott, Tessot, Iwik, Ten Alloul, Arkeiss et Agadir) est estimée à 74 994 kg, soit 75 tonnes. Les habitants du village de Teichott ont consommé un peu plus de 42 tonnes durant toute l'année 2024, le village de Mamghar en a consommée 15 tonnes, suivi du village de Rgueiba soit 11 tonnes, le village de Tessot en a consommé 5 tonnes, le village d'Arkeiss soit 1,3 tonnes, le village d'Iwik soit 0,3 tonne et le village d'Agadir 0,2 tonne.

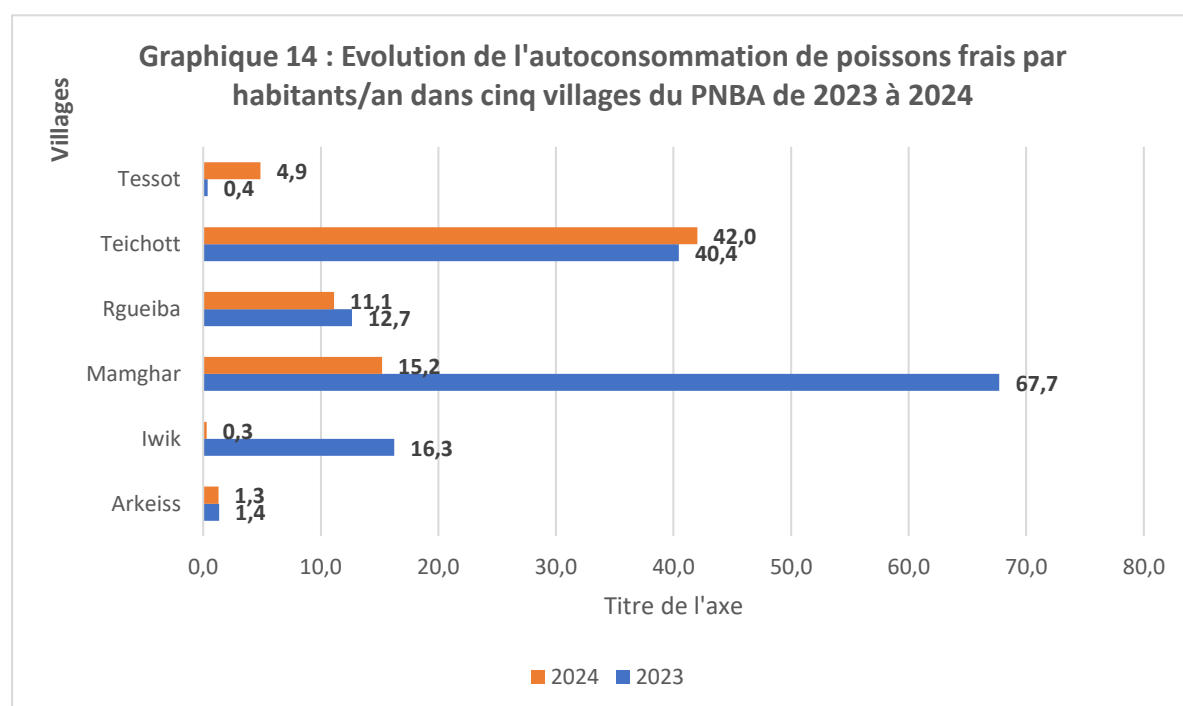
Graphique 13 : Consommation de poissons frais de 9 villages du PNBA en 2024



La production des 9 villages a été estimée à 11822 tonnes de poissons répartie respectivement comme suit : Teichott 10344 tonnes, RGueiba 413 tonnes, Iwik 348 tonnes, Ten Alloul 219 tonnes, Tessot 181 tonnes, Arkeiss 110 tonnes, Mamghar 106 tonnes, Awguedj 53 et Agadir 48 tonnes (voir Tableau 14). L'analyse des données montre que seuls 56% du poisson débarqué à Teichott est consommé localement ; 20% à Mamghar ; 15% à RGueiba ; 6% à Tessot ; 2% à Arkeiss ; 0,4% à Iwik et 0,2% à Agadir. Rapportée au nombre d'habitants par an de chaque village, la quantité de poissons consommée par habitant et par an en 2024 (de janvier à décembre) se présente comme suit : 156,2 kg pour Teichott ; 113,4 kg pour Tessot ; 70 kg pour RGueiba ; 32 kg respectivement Mamghar et Arkeiss ; 4 kg pour Arkeiss et 2 kg pour Arkeiss, voir Tableau 14.

Tableau 14 : Données de production, d'exportation et d'autoconsommation de poissons pour les six villages entre janvier et décembre 2024

Village	Consommation (en tonne)	Marche PNBA (en tonne)	Transformation (en tonne)	Production (en tonne)	Nombre d'habitants	Per capita (kg/hbt/an)
Ten Alloul	0,0	219	0	218,9	50	0,0
Tessot	4,9	176	0	180,8	43	113,4
Arkeiss	1,3	109	0	109,9	40	32,5
Teichott	42,0	10214	88	10343,9	269	156,2
Awguedj	0,0	53	0	53,3		
Mamghar	15,2	78	13	106,4	473	32,1
Iwik	0,3	346	2	347,9	149	2,0
RGueiba	11,1	377	24	412,9	159	70,0
Agadir	0,2	48	0	47,8	39	4,4



Evolution de l'indicateur

Tableau 15 : Evolution de l'indicateur Sécurité alimentaire de 2023 à 2024

	2023		2024	
	Valeur	Score	Valeur	Score
Autoconsommation de poisson				
Captures destinées à la consommation locale (tonne)	139		75	
Captures destinées à l'activité des femmes transformatrices (tonne)	39		127,5	
Captures pour les coopératives	Valeur	Score	Valeur	Score
Moyenne du nombre de sorties par mois réalisées par la lanche Ichiglane	0		0	
Capture réalisée par la lanche Ichiglane	0		0	
Moyenne des quantités de poisson débarquée / mois par lanche Ichiglane	0		0	
Indicateur Sécurité alimentaire	2		2,5	

La valeur de l'indicateur passe à **2 (insatisfaisant)** en 2023 à **2,5 (moyen)** 2024, soit une progression de la valeur de l'indicateur par rapport à l'année 2023, ceci s'explique par l'augmentation des produits de pêche destinées à la transformation qui passe de 39 tonnes en 2023 à 127,5 tonnes en 2024. On remarque une diminution de la consommation locale qui passe de 139 tonnes en 2023 à 75 tonnes en 2024, l'apport de la lanche Ichiglane est nulle depuis 2020, pas de sortie de sorties de 2020 à 2024, le score de la métrique « Captures pour les coopératives » reste inchangé, alors il est nécessaire de remplacer cette métrique.

Mesures de gestion

Pour une meilleure évaluation de l'autoconsommation de poisson dans le PNBA, les mesures suivantes doivent être prises :

- Réviser l'indicateur « sécurité alimentaire » ;
- Enlever la métrique « Captures pour les coopératives » qui est débarquée par la lanche Ichiglane ;
- Remplacer la métrique « Captures pour les coopératives » par « Contribution des lanches pour la transformation » ;
- Assurer un suivi mensuel de l'indicateur durant toute l'année ;
- Elargir ce suivi aux villages du PNBA (Mamghar, Awguedj, R'Gueiba, Teichott, Tessot, Iwik, Arkeiss, Ten-Alloul et Agadir) pour assurer une meilleure représentativité des données sur l'autoconsommation de poissons ;
- Faire trois enquêtes des ménages dans tous les villages du PNBA pour l'autoconsommation du poisson.



Photo 13 : Débarquement du poisson à Iwik



Nom de l'indicateur (ACGERE)

II-4 Activités économiques



Indicateur
Effort d'observation

Objectif de l'indicateur : Le PNBA est doté d'un dispositif de suivi de la répartition des richesses et veille à ce que la population bénéficie d'une partie de la rente liée à la pêche, à la transformation et à l'accueil touristique.

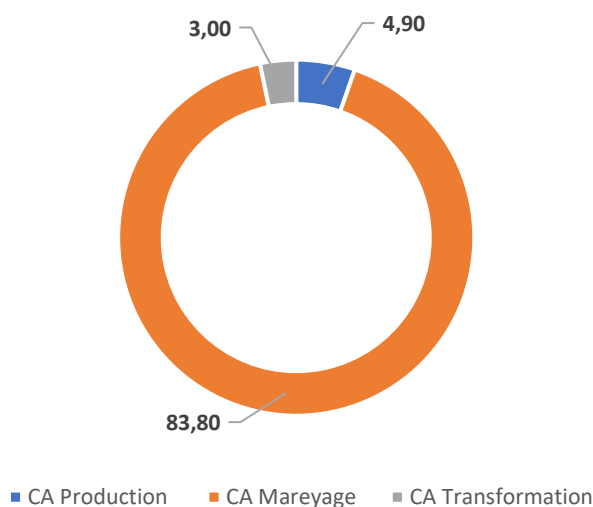
Résultat de l'indicateur

En 2024, les Activités Génératrices de Revenus (AGR) pour la population résidente ont fait l'objet d'un suivi et d'une évaluation du chiffre d'affaires (CA) sur une période de 12 mois (de janvier à décembre). Le suivi a couvert neuf villages Mamghar, Awguedj, Rgueiba, Teichott, Tessot, Iwik, Ten Alloul, Arkeiss et Agadir.

Le chiffre d'affaires de la filière halieutique (pêche, mareyage et transformation traditionnelle de poisson) est de **91,7 millions MRU** en 2024. Sur la même période considérée, l'activité touristique a généré un CA global de **463 880 MRU**.

La Graphique ci-dessous présente la répartition des CA des trois activités génératrices de revenus de la filière halieutique du PNBA. Le mareyage pêche avec 91% du CA global soit 91,1 millions MRU, suivi de la production de la pêche qui concentre la part du CA avec 5% du CA global, soit 4,9 millions de MRU et enfin la transformation avec seulement un CA de 1% soit de 3 millions MRU.

Graphique 15 : Chiffre d'affaires (en million MRU) des AGR de la filière halieutique des villages de Mamghar, Awguedj, Rgueiba, Teichott, Tessot, Iwik, Ten Alloul, Arkeiss et Agadir en 2024



Dans le but de mesurer la part de la richesse captée localement par la population du PNBA par rapport au chiffre d'affaires global des différentes AGR, une évaluation a été faite au niveau de quatre villages (Teichott, R'Gueiba, Tessot et Iwik).

Le chiffre d'affaires lié à la « production pêche, à la transformation et au tourisme » est considéré comme étant capté par les acteurs locaux tandis que le chiffre d'affaires du mareyage est extraverti (donc non inclus dans le CA local).

CA local = CA production + CA transformation + CA tourisme
CA local = 8,4 millions MRU

CA global = CA mareyage + CA production + CA transformation + CA tourisme
CA global = 92,2 millions MRU
La formule retenue pour calculer la part du CA local est :
Pourcentage (CA local*100/CA global) =9%
7% représente la part du CA local

Evolution de l'indicateur

La valeur de l'indicateur passe de **3,5 (satisfaisant)** en 2023 à **3,67 (satisfaisant)** en 2024, soit une progression de 0,17 point par rapport à la valeur de l'indicateur en 2023. Bien que satisfaisant, ce résultat ne reflète pas le chiffre d'affaires des activités économiques au PNBA qui sont pour la plupart des activités informelles (Guetna de poisson pendant l'hiver, petits métiers, vente du poisson des pirogues arraisonnées, etc.).
Le chiffre d'affaires de la filière halieutique passe de 98,51 millions de MRU en 2023 à 91,7 millions MRU en 2024 soit une augmentation de 7% par rapport à l'année 2023.

Tableau 16 : Evolution de l'indicateur Activités économiques de 2023 à 2024

	2023		2024	
Chiffre d'affaires des pêcheries	Valeur	Score	Valeur	Score
CA AGR Production	55300465		49103790	
CA AGR transformation	12133354		29536914	
CA AGR mareyage	917693513		838305476	
Chiffre d'affaires lié au tourisme	Valeur	Score	Valeur	Score
Nombre de visiteurs	1079		2751	
CA écotourisme	4639000		4638800	
Chiffre d'affaires AGR capté localement	Valeur	Score	Valeur	Score
Pourcentage (CA local*100/CA global)	7		9	
Indicateur Sécurité alimentaire	3,5		3,67	

Mesure de gestion

Pour un meilleur suivi-évaluation de la richesse produite sur le territoire du Parc à travers les activités génératrices de revenus et dans le but d'une meilleure appréciation de la part de la richesse captée par les différents acteurs locaux, le PNBA devra, entre autres :

- Recenser les activités génératrices de revenus au PNBA et en assurer le suivi ;
- Elargir ce suivi dans au moins 8 villages du PNBA (R'Gueiba, Teichott, Tessot et Iwik) pour permettre une meilleure évaluation du CA global du PNBA ;
- Compléter les données activités économiques en utilisant la base de données IMROP sur les prix des espèces au débarquement ;
- Impliquer les enquêteurs de l'IMROP et les agents du PNBA pour renseigner cet indicateur ;
- Mettre en place des mécanismes de captation locale d'au moins 50% du CA produit par la filière halieutique, en l'occurrence le mareyage.



Photo 14 : Stockage et vente du poisson



Nom de l'indicateur (PECDUR) II-5 Pêche durable

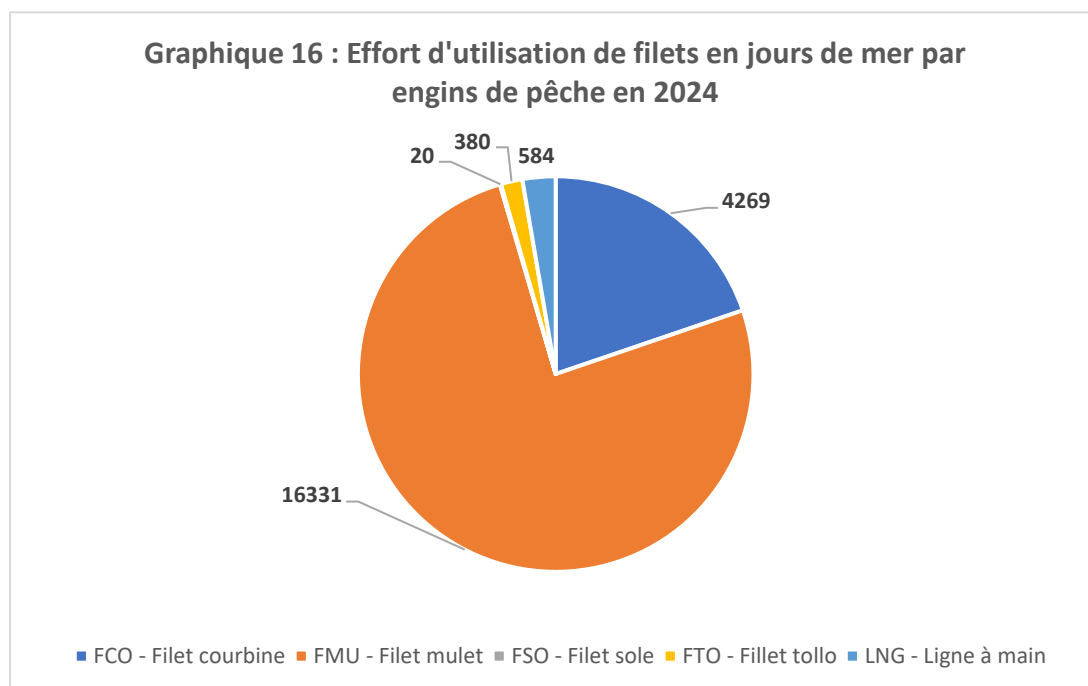


Indicateur
Efficacité de gestion

Objectif de l'indicateur : Le PNBA favorise l'usage des engins de pêche les plus sélectifs et éradique peu à peu les engins les moins sélectifs.

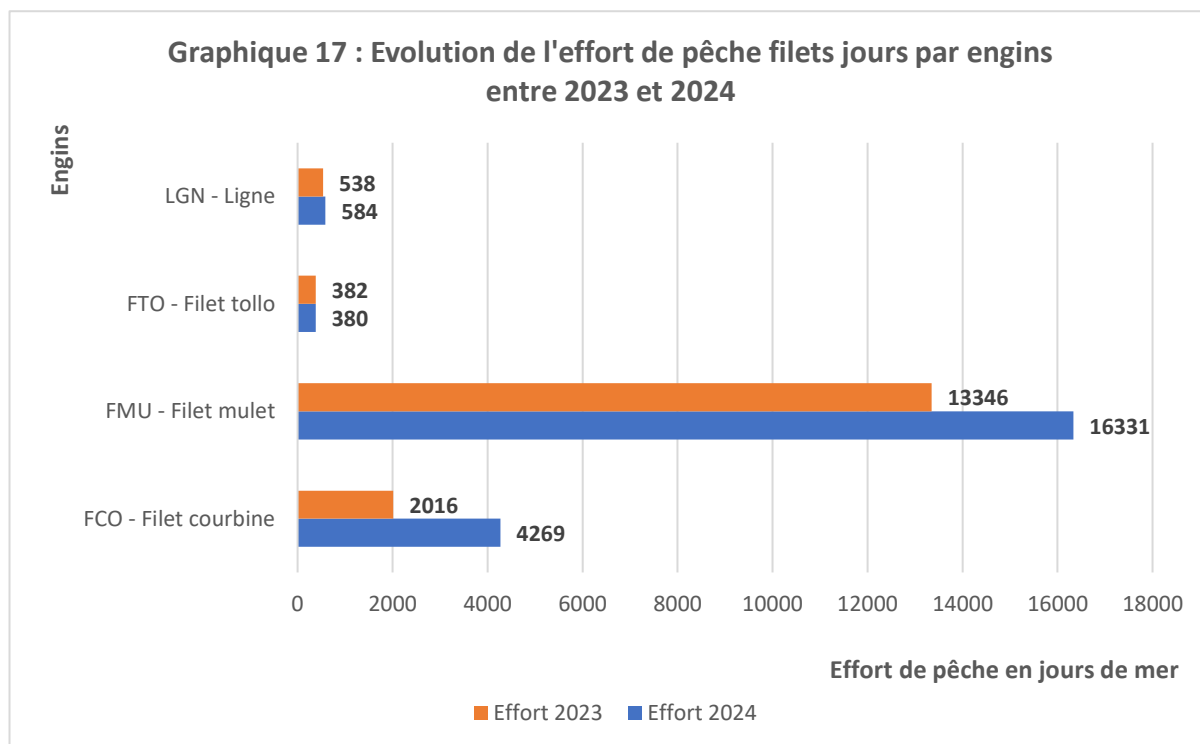
Résultat de l'indicateur

Cinq engins de pêche (filets courbine, mullet, tollo, sole et la ligne à main) ont été utilisés par les pêcheurs Imraguen au PNBA. L'effort de pêche en 2024 de l'engin filet mullet, considéré comme sélectif, est de 16331 jours de mer, soit 76% du total du nombre de jours de mer de pêche des différents engins. Ce résultat confirme la tendance observée depuis 2016. Notons toutefois que l'usage du filet Courbine (considéré comme peu sélectif) a connu une augmentation d'activité en 2024 avec seulement 4269 jours de mer, ce qui représente 20% des cinq engins, le filet sole moins sélectif avec un effort de 20 jours de mer, ce qui représente 0,1% des cinq engins de pêche, le filet tollo moins sélectif avec un effort de 380 jours de mer représente 2%, tandis que la ligne à main qui est un engin plus sélectif est utilisé avec un effort de 584 jours de mer ce qui représente 3%, voir Graphique 16 ci-dessous.



L'évolution entre 2023 et 2024 de l'effort de pêche en nombre de jours de mer pour les 5 engins de pêche montre ce qui suit :

- Une forte augmentation de 112% de l'effort du FCO, estimée à 4269 jours de mer par rapport à 2023 ;
- Une légère augmentation de 22% de l'effort du FMU évaluée à 16331 jours de mer ;
- Le filet tollo enregistre une diminution de près de 1%, soit 380 jours de mer ;
- L'effort de pêche de la ligne a augmenté de 9% soit 584 jours de mer par rapport à 2023, voir Graphique 16 ci-dessous.



Evolution de l'indicateur

Tableau 17 : Evolution de l'indicateur Pêche durable de 2023 à 2024

Métriques Activité des lanches	2023		2024	
	Valeur	Score	Valeur	Score
Effort de pêche du filet « Mulet » (en nombre de jours)	13346		16331	
Effort de pêche de la ligne (en nombre de jours)	538		584	
Effort de pêche du filet « Courbine » (en nombre de jours)	2016		4260	
Effort de pêche du filet « Tollo » (en nombre de jours)	382		380	
Effort de pêche du filet « Sole » (en nombre de jours)	0		20	
Indicateur pêche durable	3,4		3,88	

La valeur de l'indicateur passe de **3,4 (satisfaisant)** en 2023 à la valeur de **3,88 (satisfaisant)** en 2024, soit une progression de **0,48**. Bien que satisfaisant, le suivi de l'effort des engins de pêche doit cependant être couplé avec d'autres descripteurs bioécologiques (biomasse, niveau trophique moyens de captures, spectre de taille, etc.) et socio-économiques (pêcheurs locaux et saisonniers, lanches actives, chiffre d'affaire pêche, etc.) qui renseignent sur le niveau de pression de la pêche et de la durabilité de l'exploitation de la ressource halieutique.

Mesures de gestion

L'objectif de l'indicateur « Pêche durable » est d'apprécier l'impact des pêcheries Imraguen sur la ressource halieutique du PNBA en fonction de l'effort d'utilisation des différents engins de pêche. Les filets de pêche ont des impacts variables sur la ressource liée à leur sélectivité et leur mode de déploiement en mer.

L'objectif, pour atteindre une pêche durable, est de favoriser l'usage des engins les plus sélectifs au détriment de ceux qui le sont le moins.

Afin d'adapter la pression de pêche Imraguen aux objectifs de conservation du PNBA pour préserver les capacités productives et reproductives des stocks d'espèces emblématiques (en l'occurrence le mullet jaune et la courbine), les mesures de gestion suivantes sont proposées :

- Diminuer l'effort de pêche des filets notamment celui du filet courbine ;
- Développer un programme de promotion de la pêche responsable (divers appuis à la coopérative des pêcheurs ligneurs, formation, sensibilisation, etc.) ;
- Promouvoir d'autres pêcheries expérimentales (étude de faisabilité technique et son impact écologique) afin d'alléger la pression sur les sélaciens ;
- Limiter et contrôler le nombre de pêcheurs saisonniers durant les campagnes de courbine et de mulets ;
- Revoir le calendrier de la pêche courbine qui favorise le ciblage des sélaciens
- Réviser le zonage.



Photo 15 : Un filet tollo



Nom de l'indicateur (SAFAIM)

II-6 Savoir-faire artisanal Imraguen



Indicateur
Efficacité de gestion

Objectif de l'indicateur Le Parc contribue au maintien et à la valorisation du savoir-faire Imraguen à travers l'octroi de financements ciblés.

Résultat de l'indicateur

Le nombre de lanche opérationnelle en 2024 ayant débarqué au moins deux fois dans les neuf villages : Mamghar, Awguedj, Rgueiba, Teichott, Tessot, Iwik, Ten Alloul, Arkeiss et Agadir est de 109 sur 114 lanches, soit une régression de 15% par rapport à 2023. Toutefois, il est à noter que parmi les 109 lanches opérationnelles, seules 33 lanches ont effectivement comptabilisé 10 sorties en mer par mois.

Le taux de capitaines imraguen à bord des lanches en 2024 est de 98% des imraguens, tandis qu'en 2023 tous les capitaines des lanches sont à 100% des imraguens.

L'activité de transformation de la campagne 2024/2025 n'est réalisée que par les femmes transformatrices des deux villages Mamghar et Teichott, elles ont acheté un montant de **414 305 MRU** de Mulet avec une quantité de 26 tonnes, la vente des produits transformés (Tichtar, Lekhlea, Huile, Poutargue) est **762 350 MRU**, durant la campagne 2024/2025 il y a 19 groupements de 95 femmes transformatrices actives des deux villages de Mamghar et Teichott.

Tableau 18 : Achat des produits par groupement

Groupements	Montant en MRU
AGUEJEWJETT	510
ARGUIN	782
EL BARAKA	27 630
EL EIW	58 240
EL MOURAD	11 750
ELMOUHTEDI	1 870
ENEGOUM	68 800
KIJI	1 020
MNT ABDI VETEH	680
NOUAMGHAR	18 490
OUMLEAWATIGUE	4 845
TAGADOUME	21 450
TAZAGUITT	1 785
TEISSIR	16 100
TENDAWE ELKHAIR	7 497
TEWFIK	30 330
TEWKERTE	61 910
THEHRAYA	74 530
ZAID EL KHAIR	6 086
Montant d'achat des produits	414 305

Tableau 19 : Vente des produits transformés

Produits	Montant de vente MRU
D'hin mulet	17 000
D'hin variété	109 900
Lekhlie	450 700
Oeuf mulet	105 950
Tichtar	78 800
Total général	762 350

Tableau 20 : Vente des produits transformés par groupement

Groupement	Montant de vente MRU
AGUEJEWJET	1400
AL AINE	162400
ARGUIN	14700
EL BARAKA	46700
EL MOUHTEDI	2800
EL MOURAD	22700
ENEGOUM	72750
KIJI	2100
NOUAMGHAR	25200
OUMLEAWATIGUE	5600
TAGADOUME	57100
TENDAWE ELKHAIR	12600
TESSIR	18000
TEWFIK	67400
TEWKERTE	109400
TEZAGUITT	2800
THEHRAYA	128900
VETEH	1400
ZAID EL KHAIR	8400
Montant total de vente	762 350

Evolution de l'indicateur

Tableau 21 : Evolution de l'indicateur Savoir-faire Imraguen de 2023 à 2024

	2023		2024	
	Valeur	Score	Valeur	Score
Métriques Activité des lanches				
Lanches actives	71		96	
Lanches actives (dont le capitaine est Imraguen)	100		98	
Métriques Femmes transformatrices	Valeur	Score	Valeur	Score
Taux de participation des femmes à la transformation / Total femmes	17		39	
Métriques Transformation	Valeur	Score	Valeur	Score
Transformation mulet jaune (en tonne)	4,7		2,3	
Production de poutargue (en kg)	1		107	
Métriques Crédit aux coopératives de femmes	Valeur	Score	Valeur	Score
Appui financier du PNBA aux activités de transformation	0		0	
Chiffre d'affaires lié aux activités de transformation	12133354		29536914	
Indicateur Savoir-faire Imraguen	2,43		2,86	

La valeur de l'indicateur passe de **2,43 (moyen)** en **2023** à la valeur de **2,86 (moyen)** en **2024**, soit une progression de **0,43**. Cette augmentation s'explique par les activités de transformation des femmes transformatrices de Mamghar et Teichott.

Contraintes

Le village de Rgueiba n'a pas fourni des données de campagne 2024/2025, mais aussi nous ne disposons pas de l'appui financier du PNBA aux activités de la transformation.

Mesures de gestion

L'indicateur renseigne sur l'implication du PNBA dans le maintien et la valorisation du savoir- faire traditionnel Imraguen en matière d'usage des lanches pour la pêche et de transformation des produits halieutiques. Les mesures de gestion suivantes devront être engagées pour permettre l'atteinte des objectifs de l'indicateur :

- Démarrer la campagne de transformation après un état des lieux et une remise en niveau des insuffisances diagnostiquées ;
- Doter les groupements de femmes transformatrices par des intrants ;
- Mettre en place un mécanisme d'attribution d'un quota de quantité de poissons débarqués aux femmes transformatrices ;
- Mener une enquête auprès des femmes transformatrices pour le financement de la campagne de transformation 2025/2026 ;
- Désigner une personne pour le suivi de la transformation pour collecter les données et les transmettre à l'Observatoire.



Photo 16 : Les Tikits du village de Teichott



Nom de l'indicateur (RESFIN)

II-7 Gestion des déchets



Indicateur
Efficacité de gestion

Objectif de l'indicateur Le Parc appuie la gestion des déchets avec l'implication des populations dans l'ensemble des villages du Parc.

Résultat de l'indicateur

En 2024, le PNBA a organisé deux campagnes de nettoyage au niveau des 9 villages du PNBA (Mamghar, Awguedj, Rgueiba, Teichott, Tessot, Iwik, Ten Alloul, Arkeiss et Agadir) et les îles.

Dans le cadre de son programme gestion des déchets et valeurs esthétiques durant l'année 2024, le PNBA est en collaboration avec l'ONG Taghadoum, ONG APEPI, ONG ADEC, Association Open Hands et Association Sahel des Guides Touristiques (ASGT).

Le PNBA a organisé une première campagne d'assainissement dans les 9 villages (Mamghar, Awguedj, Rgueiba, Teichott, Tessot, Iwik, Ten Alloul, Arkeiss et Agadir) du PNBA et 9 îles du 16 au 22 juillet 2024, la deuxième campagne dans 3 villages (Mamghar, Awguedj, Iwik et Agadir) du 16 octobre au 05 novembre 2024.

Evolution de l'indicateur

Tableau 22 : Evolution de l'indicateur Gestion des déchets de 2023 à 2024

	2023		2024	
	Valeur	Score	Valeur	Score
Nombre de campagnes de ramassage réalisées par an	12		2	
Nombre de villages bénéficiant de contrats d'assainissement	Valeur	Score	Valeur	Score
Nombre de villages bénéficiant de contrats d'assainissement	1		3	
Indicateur Savoir-faire Imraguen	3		2	

La valeur de l'indicateur passe à 3 (moyen) en 2023 à 2 (insatisfaisant) à 2024, on constate une régression de 1 de la valeur de l'indicateur par rapport à l'année 2023, on note le manque de campagnes d'assainissement durant l'année 2024.

Mesures de gestion

L'objectif de l'indicateur est de mesurer l'effort de collecte des déchets organisé par le PNBA et ces partenaires. Pour garantir les fonctionnalités écologiques des habitats côtiers du parc et préserver les différentes valeurs dont la valeur esthétique, l'administration devra engager les mesures qui suivent :

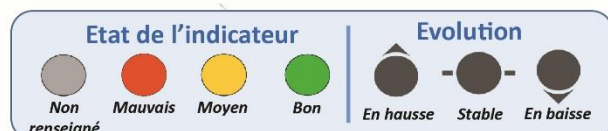
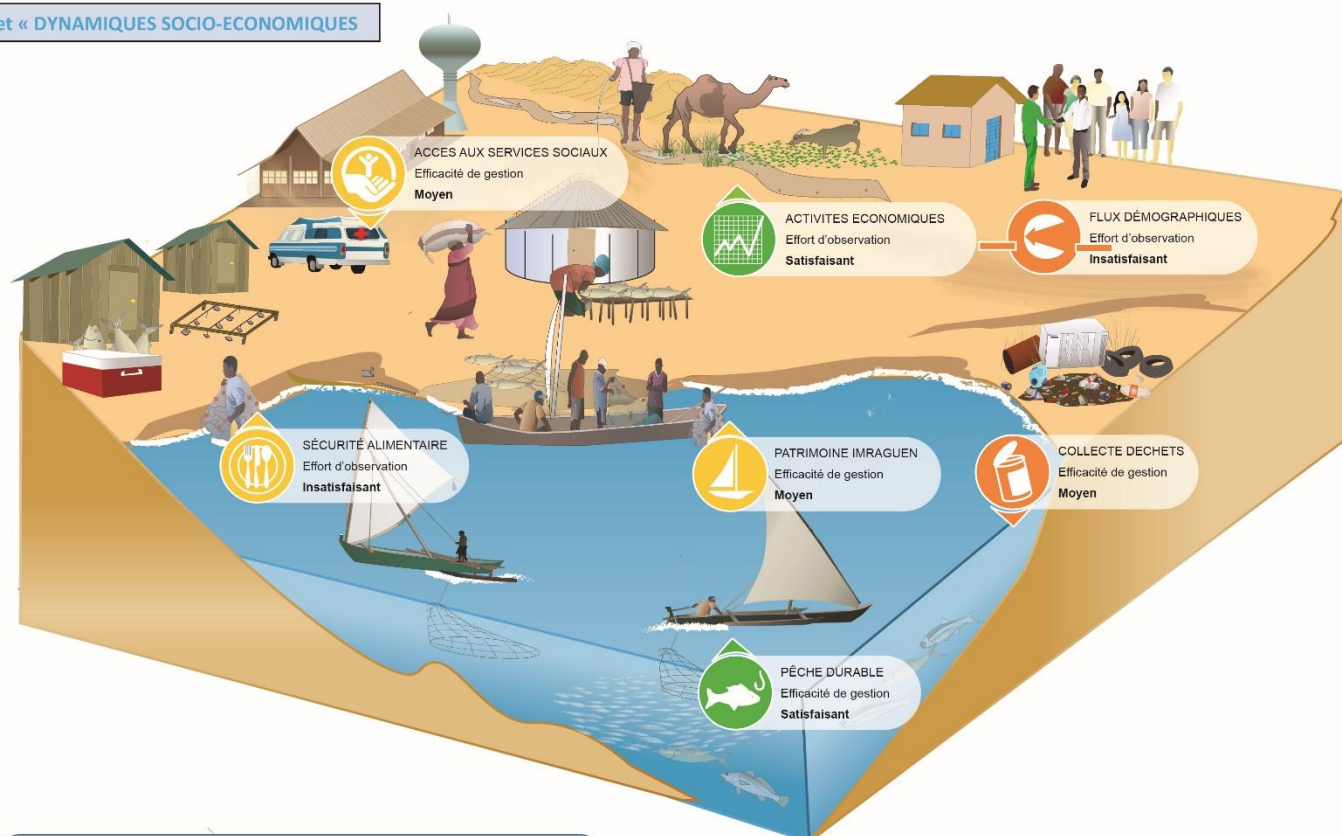
- Elaborer et mettre en œuvre une stratégie de gestion des déchets impliquant les différentes parties prenantes (PNBA, Population Imraguen, Commune, ONG et Structures associatives locales) ;
- Engager les procédures de contractualisation avec les associations des villages pour assurer une couverture géographique de la collecte dans le parc ;
- Mettre en place un système de collecte et de gestion de déchets ménagère au niveau des villages du parc ;
- Réaliser au moins deux grandes campagnes au niveau du parc.



Photo 17 : Assainissement des déchets au niveau de la Baie de Saint Jean

Synthèse des indicateurs du volet « DYNAMIQUES SOCIO-ECONOMIQUES »

Volet « DYNAMIQUES SOCIO-ECONOMIQUES »



Parc National du Banc d'Arguin

TABLEAU DE BORD 2024

Volet « GOUVERNANCE ET GESTION DE L'INSTITUTION »

La gouvernance est une thématique transversale. Elle contribue à l'exercice des missions prévue par la loi et déclinées dans le PAG et les plans d'actions annuels. Elle définit également le fonctionnement de l'institution.

L'évaluation de l'efficacité de cette gestion du Parc est renseignée chaque année par l'interprétation de sept (7) indicateurs.

Fiche Indicateur III-1 : **Instances de gestion et de concertation**

Fiche Indicateur III-2 : **Gestion adaptative**

Fiche Indicateur III-3 : **Valorisation du PNBA**

Fiche Indicateur III-4 : **Surveillance**

Fiche Indicateur III-5 : **Gestion participative**

Fiche Indicateur III-6 : **Financement durable***

Fiche Indicateur III-7 : **Ressources humaines**

*Indicateur n'ayant été renseigné en 2024.



Nom de l'indicateur (ORGGES)

III-1 Instances de gestion et de concertation



Indicateur
Efficacité de gestion

Objectif de l'indicateur : Les instances de gestion et de concertation du Parc fonctionnent conformément à leurs statuts.

Résultat de l'indicateur

En 2024, le Conseil d'Administration (CA) s'est réuni conformément à ses statuts (3 fois par an). Il a adopté les documents de planification annuelle et le suivi de leur exécution, ainsi que le plan d'action annuel et le budget. Le Conseil d'Administration a pris les décisions suivantes :

- L'approbation du rapport du commissaire aux comptes 2023 ;
- L'approbation du rapport d'activités PNBA 2023 ;
- L'approbation du plan d'action PNBA 2024 ;
- L'approbation du projet de budget PNBA 2024 ;
- Rémunération du Président et des membres de la CPMP du Parc National du Banc d'Arguin (CPMP-PNBA) conformément aux barèmes fixés par l'arrêté du Ministre des finances ;
- Régularisation des droits du directeur sortant du PNBA ;
- Examen et adoption du réaménagement du budget PNBA 2024 ;
- Examen et adoption du compte de gestion arrêté au 15 décembre 2024.

Le Conseil Scientifique du Banc d'Arguin (CSBA) a tenu sa réunion annuelle du 17 au 19 juillet 2024 à Iwik, le conseil a émis des recommandations :

- Par rapport à la gestion de déchet, le CSBA recommande au PNBA de se rapprocher de la commune de Chami pour apprécier en commun la faisabilité d'un projet pour la gestion des déchets. La proposition acceptée par le CSBA ;
- L'étude soumise à la commission environnementale doit envisager la mise en place d'un plan général sur les déchets d'origine maritime et la partie minime des déchets domestiques ou ménagers ;
- Par rapport aux indicateurs du tableau de bord le CSBA recommande l'affichage de la visibilité à travers les publications scientifiques et demandent un suivi mensuel et une mise à jour des données publiées sur l'avifaune, notamment les espèces endémiques ;
- Par rapport à la question de la pêche des sélaciens, le CSBA demandent au PNBA de fournir un effort réel accompagné d'un système d'information fiable.

Le Comité Local de Concertation et de Cogestion (CLCG) a tenu deux réunions, la première le 30 août 2024 avec 29 participants et la seconde le 15 décembre 2024 avec 30 participants, durant les deux réunions les activités suivantes sont réalisées :

- Mission complémentaire de recensement de Cartes professionnelles Imraguen ;
- Intégration d'un représentant de l'écotourisme au sein du nouveau bureau du CLCG ;
- Réhabilitation des écoles de R'Gueiba, Teichott et d'Iwik ;
- Installation d'un poste de surveillance à Rgueiba ;
- Promotion de l'artisanat et du recyclage des déchets ;
- Choix de la population de son représentant dans le CA ;
- Formation, le 17 août 2024 dans la maison des jeunes de Teichott, des nouveaux membres du Comité local de coGestion et de Concertation (CLGC) par le renforcement des capacités des représentants des populations en animation/restitution, plaidoyer dans le Parc National du Banc d'Arguin (PNBA).

Le PNBA et le BACoMaB ont tenu deux réunions le 29 septembre 2024 à Chami et la seconde le 11 décembre 2024 à Nouakchott.

La première réunion :

- Une réunion sur l'évaluation du 3ème trimestre 2024 et état d'avancement des activités financé par la subvention BACoMaB 2024

La deuxième réunion :

- Réunion de BACoMaB avec le PNBA pour l'évaluation de la requête de subvention 2025.

Evolution de l'indicateur

Tableau 23 : Evolution de l'indicateur Instances de gestion et de concertation de 2023 à 2024

	2023		2024	
Conseil d'Administration (CA)	Valeur	Score	Valeur	Score
Nombre de réunions du Conseil d'Administration / an	3		3	
Conseil Scientifique du Banc d'Arguin (CSBA)	Valeur	Score	Valeur	Score
Nombre de réunions du CSBA / an	1		1	
Comité Villageois de Concertation et de Gestion (CLCG)	Valeur	Score	Valeur	Score
Nombre de réunions du CLCG / an	2		2	
Concertation avec les partenaires techniques et financiers (Sous-groupe PNBA)	Valeur	Score	Valeur	Score
Nombre de réunions entre le PNBA et les PTFs / an (dont BACoMaB)	2		2	
Indicateur Instance de gestion et de concertation	3,5		3,5	

La valeur de l'indicateur reste stable en 2023 et 2024 à **3,5 (Satisfaisant)**. Nous constatons durant les deux années les réunions sont tenues régulièrement, le Comité Villageois de Concertation et de Gestion (CVCG) a tenu deux réunions, il est fixé à 2 réunions par an. Le fonds fiduciaire du Banc d'Arguin et de la Biodiversité Marine et Côtière (BACoMaB) a tenu deux réunions en 2024 avec le PNBA.

NB : Il est important, pour juger la bonne gouvernance du PNBA, de comparer les décisions prises au cours des réunions, entre deux réunions successives ou entre deux années successives.

Mesures de gestion

- Suivre les décisions prises lors des réunions du CA, CSBA et CLCG ;
- Suivre les recommandations de la réunion du CSBA ;
- Renseigner les nouvelles métriques de l'indicateur de 2018 à 2024.

Recommandations

Il est nécessaire de réviser l'indicateur en ajoutant des métriques supplémentaires :

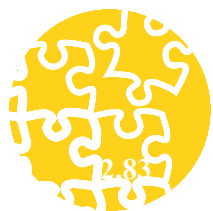
- Conseil d'Administration (CA)
 - Nombre de décisions prises
 - Nombre de réponses des décisions prises au conseil précédent
 - Nombre de décisions mises en œuvre/Nbr décisions prises
- Conseil Scientifique du Banc d'Arguin (CSBA)
 - Nombre d'avis soumis au CSBA
 - Nombre de réponses aux avis soumis au CSBA
 - Nombre de décisions prises au CSBA
 - Nombre de réponses des décisions du CSBA précédent
 - Nombre de décisions mises en œuvre/Nbr décisions prises
- Comité Villageois de Concertation et de Gestion (CLCG)
 - Nombre de décisions prises au CLCG
 - Nombre de réponses des décisions du CLCG précédent
 - Nombre de décisions mise en œuvre/Nombre décisions prises
- Concertation avec le BACOMAB
 - Nombre de décisions prises
 - Nombre de décisions mises en œuvre/Nombre décisions prises
 -

Réviser les seuils des quatre métriques :

- Conseil d'Administration (CA)
 - Le nombre de réunions statutaires est fixé à 3 (satisfaisant)
- Conseil Scientifique du Banc d'Arguin (CSBA)
 - Le nombre de réunions du CSBA à 1 (satisfaisant)
- Comité Local de Concertation et de Cogestion (CLCG)
 - Le nombre de réunions du CLCG à 2 (satisfaisant)
- Concertation avec le BACOMAB
 - Le nombre de réunions avec le BACoMaB à 4 (satisfaisant)



Photo 18 : Visite de l'équipe du BACoMaB et la Direction du PNBA à Cap Alzaze



Nom de l'indicateur (GESADA)

III-2 Gestion adaptative



Indicateur
Efficacité de gestion

Objectif de l'indicateur : Le Parc met en œuvre avec ses partenaires les suivis relevant de sa responsabilité et fait vivre le tableau de bord de l'efficacité de gestion.

Résultat de l'indicateur

En 2024, la septième année de mise en œuvre du Tableau de bord. Le système de collecte des données a été assuré par les 31 agents de terrain et les trois Chefs de départements opérationnels sud, centre et nord.

Cette année 11 postes d'observation (Mamghar, Awguedj, Rgueiba, Teichott, Tessot, Iwik, Ten Alloul, Arkeiss, Agadir, Cap Alzaze et Cap Blanc) ont réalisé le suivi des indicateurs du Tableau de bord sur le terrain.

Une équipe de deux personnes qui fait la saisie des fiches des indicateurs pour mettre à jour la base de données du Tableau de bord, le comité de pilotage assure le bon fonctionnement du Tableau de bord, il analyse et traite les données des indicateurs du Tableau de bord pour produire un rapport annuel.

Durant cette année 18 indicateurs sur 23 sont renseignés, les indicateurs sont :

- I-1 Oiseaux marins endémiques ;
- I-2 Espèces marines vulnérables ;
- I-3 Sélaciens ;
- I-5 Gazelle dorcas ;
- I-7 Vasières et herbiers ;
- II-1 Flux migratoires entrants ;
- II-2 Accès aux services sociaux de base ;
- II-3 Sécurité alimentaire ;
- II-4 Activités économiques ;
- II-5 Pêche durable ;
- II-6 Savoir-faire traditionnel Imraguen ;
- II-7 Gestion des déchets solides ;
- III-4 Instances de gestion et de concertation ;
- III-2 Gestion adaptative ;
- III-3 Valorisation du PNBA ;
- III-4 Surveillance ;
- III-5 Gestion participative ;
- III-7 Ressources humaines.

Evolution de l'indicateur

Tableau 24 : Evolution de l'indicateur Gestion adaptative de 2023 à 2024

Suivis	2023		2024	
	Valeur	Score	Valeur	Score
Nombre de suivis menés en interne / an	78		78	
Nombre de suivis menés en partenariat avec organismes tiers / an	75		71	
Part des indicateurs du Tableau de Bord renseignés et commentés / an	Valeur	Score	Valeur	Score
Part des indicateurs du TdB renseignés et commentés / an	78		78	
Part des indicateurs du TdB ayant une valeur favorable	61		48	
Nb d'actions de remédiation / Nb d'indicateurs ayant score défavorable	Valeur	Score	Valeur	Score
Nb d'indicateurs orange/rouge entraînant action de remédiation N+1	4		4	
Nombre réunion de suivi PTA / faisant l'objet de relevés de décision (PV) / an	Valeur	Score	Valeur	Score
Nombre réunion de suivi PTA / faisant l'objet de relevés de décision (PV) / an	4		4	
Indicateur Gestion adaptative	3,17			

La valeur de l'indicateur passe de **3,17 (satisfaisant)** en 2023 à **2,83 (moyen)** en 2024, soit une régression de 0,34 de la valeur de 2023. Le résultat de cet indicateur s'explique par : il y a 5 indicateurs du Tableau de bord qui ne sont pas renseignés et commentés.

Contraintes

Quatre indicateurs du Tableau de bord 2024 ne sont pas renseignés, il s'agit de :

- I-4 Phoque moine ;
- I-6 Qualité du milieu marin ;
- I-8 Changement climatique : la convention entre le PNBA et l'ONM n'est pas signée depuis 2016 ;
- I-9 Flore terrestre : cet indicateur n'a pas fait l'objet d'élaboration du Tableau de bord,
- III-6 Financement durable : cet indicateur n'est pas renseigné par la Direction du PNBA.

Recommandations

Pour assurer une mise en œuvre optimale du Tableau de bord il conviendrait de :

- Accorder une priorité pour la mise en œuvre du Tableau de bord en insistant à la régularité des suivis qui sont menés sur le terrain, et veiller à ce que les chefs de départements opérationnels inscrivent les activités du suivi dans leurs plans d'action en collaboration avec le département Observatoire ;
- Améliorer le partenariat entre les institutions nationales et ONGs qui travaillent avec le PNBA, en intégrant les indicateurs du Tableau dans les conventions signées entre ces partenaires et les inscrire dans les plans d'action des conventions ;
- Renforcer le partenariat avec l'ONG ANNAJAH pour la mise à disposition du rapport annuel de la conservation du phoque moine ;
- Respecter les engagements du PNBA avec les partenaires nationaux (IMROP et ONISPA) pour la signature des conventions en chaque début de l'année ;
- Réviser les conventions avec les partenaires internationaux (NIOZ, RUG, WSFI, etc..) en intégrant des actions de suivi du benthos, des herbiers et vasières ainsi que d'autres suivis qui pourront renforcer le système de suivi existant. Le renforcement des capacités des agents de terrain est une action importante qui doit être systématiquement intégrée dans les conventions ;
- Former le comité de pilotage dans l'analyse et le traitement des données collectées sur le terrain et insister à ce que le comité s'approprie l'outil Tableau de bord à l'image du PAG ;
- Mettre en place un plan de formation des agents de terrain pour répondre aux besoins de l'exécution des suivis des métriques des indicateurs du Tableau de bord ;
- Mettre en place de la base de données en ligne des indicateurs du Tableau de bord ;

- Trouver d'autres financements pour prendre en charge les activités prioritaires inscrites dans les conventions entre le PNBA et ces partenaires nationaux (ONM, FST et ENS).



Photo 19 : Evaluation et formation des agents de terrain sur le suivi des indicateurs du Tableau de bord 2024



Nom de l'indicateur (VAPNBA)

III-3 Valorisation du PNBA



Objectif de l'indicateur : Le Parc valorise son action et son territoire en participant à des événements culturels ou scientifiques, en développant sa communication, l'éducation à l'environnement et l'accueil des publics.

Résultat de l'indicateur

En 2024, le PNBA a participé à plusieurs événements, dont on peut citer le Forum du PRCM qui s'est déroulé du 23 au 26 avril 2024 et au cours duquel le PNBA a participé activement avec plus de 7 communications qui ont été présentées par l'équipe du PNBA présente audit Forum.

Le PNBA a également participé du 10 au 22 novembre 2024 à la Cop 29 à Baku en Azerbaïdjan, deux side events et plusieurs communications ont été réalisées par l'équipe du PNBA, portant notamment, sur la formation d'un nouvel écosystème de Ballaât, les solutions basées sur la nature (projet SEDAD et projet RESILAO ou Phytoremédiation), et la séquestration du carbone bleu au PNBA.

Le PNBA a participé du 23 juillet au 03 août 2024 aux travaux de la 46^e session du Comité du Patrimoine Mondial (CPM) à New Delhi en Inde. Au cours de cette réunion le PNBA a organisé conjointement avec l'UNESCO un side event portant sur les résultats de l'ADNe au PNBA.

Le PNBA a organisé son Conseil Scientifique annuel (CSBA) en juillet 2024 à Iwik ; le conseil qui s'est tenu du 17 au 19 juillet, a été marqué par la présentation de 17 communications traitant plusieurs thématiques dont en particulier : les activités de la recherche menée au PNBA, la surveillance, l'écologie, le changement climatique, la gouvernance, la socio-économie.

Le PNBA a également organisé un atelier scientifique du 08 au 10 décembre 2024 à Iwik, durant lequel 11 communications ont été présentées par les participants traitant les thématiques suivantes : les activités de recherche menées au PNBA, la biodiversité et la pollution.

En ce qui concerne la communication quatre documentaires ont été réalisés par trois chaînes étrangères et une nationale, et des outils de communications ont été publiés (dépliants, posters et flyers).

Le site internet du PNBA est maintenant accessible en ligne sur www.pnba.mr et mis à jour régulièrement. Le PNBA est présent sur les réseaux sociaux, notamment sur Facebook et X (Twitter).

Evolution de l'indicateur

Tableau 25 : Evolution de l'indicateur Valorisation du PNBA de 2023 à 2024

	2023		2024	
	Valeur	Score	Valeur	Score
Nombre annuel de brèves mises en ligne sur le Web				
Lettre trimestrielle	4		4	
Moyenne / an de brèves trimestrielles fournies par département	12		12	
Nombre annuel de contributions à des colloques et publications scientifique	Valeur	Score	Valeur	Score
Nombre annuel d'actions de communication scientifique	11		52	
Nombre de classes bénéficiant d'actions d'EDD dans et autour du PNBA / an	Valeur	Score	Valeur	Score
Nombre de classe bénéficiant d'une action d'EEDD (PNBA + Chami)	2		10	
Nombre d'actions de promotion et de valorisation du territoire	Valeur	Score	Valeur	Score
Nombre de journées de sensibilisation animées	2		25	
Nombre de personnes accueillies dans les centres d'interprétation	639		514	
Nombre de support de communication produit par an	12		14	
Indicateur Valorisation du PNBA	3,43		4	

La valeur de l'indicateur passe de **3,43 (satisfaisant)** en 2023 à **4 (satisfaisant)** en 2024, soit une progression de **0,57**. Le résultat de cet indicateur s'explique par la diffusion de quatre bulletins trimestriels en 2024, l'intérêt des visiteurs dans les deux centres d'interprétation environnementale à Chami et à la Reserve Satellite du Cap Blanc, participation à des événements internationaux COP29 à Baku en Azerbaïdjan, la participation à l'Assemblée Générale de Comité du Patrimoine Mondial (CPM) à New Delhi en Inde, l'organisation d'un CSBA et un atelier scientifique avec 52 communications sur le PNBA.

Education environnementale

En 2024, le PNBA a organisé une séance d'éducation environnementale au profit de l'école d'Iwik le 30 mai.

Le PNBA a célébrer la journée mondiale des oiseaux migrateurs du 10 au 13 octobre 2024 à Iwik en collaboration avec l'ONG Nature Mauritanie et l'école d'Iwik, le thème de la journée est « l'importance des insectes ».

Le PNBA a organisé une caravane de sensibilisation de la tortue marine du 06 au 09 novembre dans les villages du PNBA et hors parc, la caravane s'est rendie au niveau des écoles de Mamghar, Iwik, Teichott, Belawakh et Mhayjrat pour sensibiliser les élèves sur l'importance de la conservation des tortues marines.

Mesures de gestion

Le PNBA dispose d'un nouveau site internet. Il se propose de renouveler son exposition itinérante. Pour une meilleure communication, le PNBA doit mettre en place une stratégie de communication. Cette stratégie sera basée sur les axes prioritaires en fonction des messages, des groupes cibles et des outils de communication appropriés, notamment par le renforcement de structure surveillance par des techniciens (infographe, rédacteur, webmaster) qui se chargerait de la conception, l'édition et la diffusion des différents supports de communication du PNBA.

L'éducation environnementale et la communication sont les deux façades de la même monnaie. Elle doit être du ressort du responsable communication.



Photo 20 : Participation du PNBA au 11ème Forum du PRCM 2024



Nom de l'indicateur (SURMATE)

III-4 Surveillance du territoire

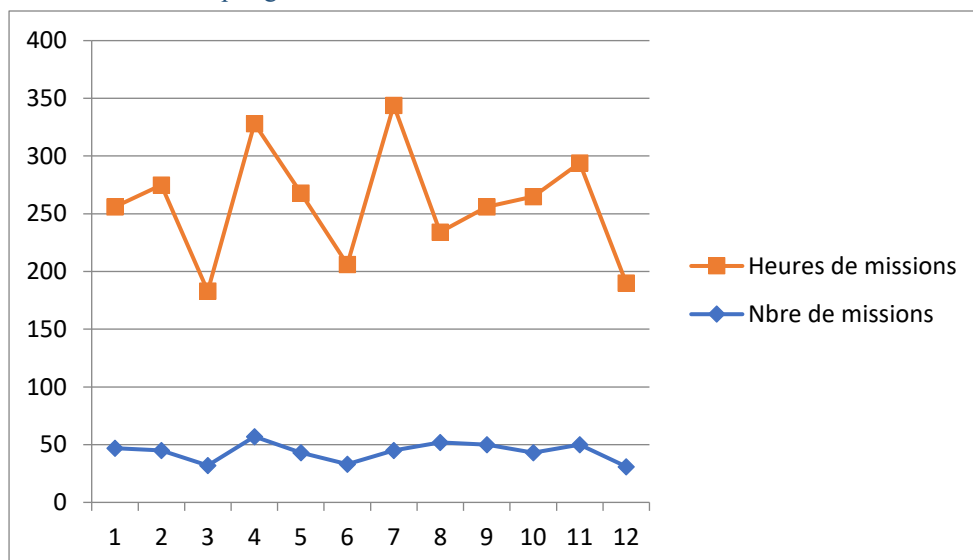


Indicateur
Efficacité de gestion

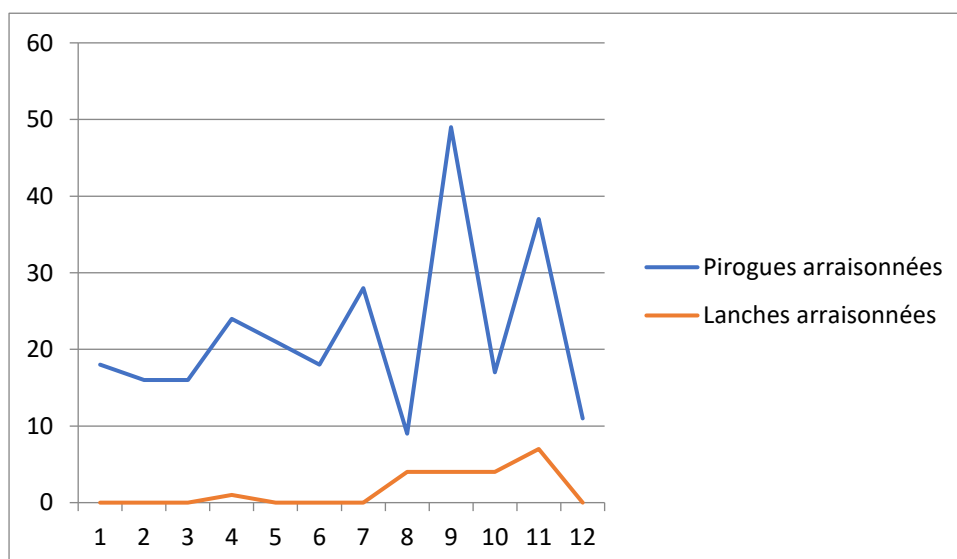
Objectif de l'indicateur : Le Parc dispose de moyens lui permettant d'exercer un effort de surveillance suffisant. Les résultats obtenus sont à la hauteur de cet effort et des moyens déployés.

Résultat de l'indicateur

En 2024, on relève une nette augmentation de l'effort de surveillance. En effet, les résultats, en termes d'effort et de temps de présence en mer, montrent qu'on est passé de 468 sorties en 2023 à 528 sorties en 2024 et le temps de présence des équipes en mer a connu une augmentation dans la mesure où il est passé de 80 jours de mer (1875 Heures) en 2023 à 107 jours de mer (2571 Heures) en 2024. Aussi, il convient de noter une augmentation des arraisonnements qui passe de 214 pirogues et 36 lanches en 2023 à 213 pirogues, 40 sennes tournantes-soit 80 pirogues et 20 lanches en 2024.



Graphique 18 : Evolution mensuelle du nombre de missions et heures de surveillance/2024



Graphique 19 : Etat des arraisonnements mensuels des pirogues et lanches dans les limites du PNBA en 2024

La situation mensuelle des arraisonnements fait ressortir deux pics, respectivement aux mois de septembre et novembre 2024, avec notamment 49 et 37 pirogues arraisonnées ainsi que 4 et 7 lanches. En effet, sur les 49 pirogues qui ont fait intrusion dans la zone nord, au mois de septembre de l'année 2024, on note 40 sennes tournantes.

Pour la prise en charge de cette menace des sennes tournantes qui prend de l'ampleur dans la partie nord du parc qui vient s'ajouter à la pression des pêcheurs de poulpe, l'équipage de la PNBA 15 a été instruit, en cette période de l'année, de réorienter son action vers ladite zone afin d'apporter l'appui nécessaire à l'action de la vedette PNBA 14 dont le secteur se situe en face de la forte pression piroguière en provenance de Nouadhibou.

Evolution de l'indicateur

Tableau 26 : Evolution de l'indicateur Surveillance de 2023 à 2024

	2023		2024	
Moyens de la surveillance	Valeur	Score	Valeur	Score
Nombre de vedettes de surveillance fonctionnelles	4		4	
Nombre d'équipages opérationnels	4		4	
Evolution du budget dédié à la surveillance en MRU	9199890		9374480	
Effort de surveillance	Valeur	Score	Valeur	Score
Nombre d'heures affectées à la surveillance en mer	1872		2571	
Nombre d'agents affectés aux missions de surveillance et de contrôle	19		40	
Nombre de patrouilles de surveillance terrestre	111		140	
Nb sorties de nuit / Nombre total des sorties de surveillance en mer	54		59	
Résultat de la surveillance	Valeur	Score	Valeur	Score
Part des arraisonnements dans la bande des 16°40 / 16°45 ouest	81		51	
Part des infractions des lanches / Total des infractions	14		7	
Indicateur surveillance	3,11		3,33	

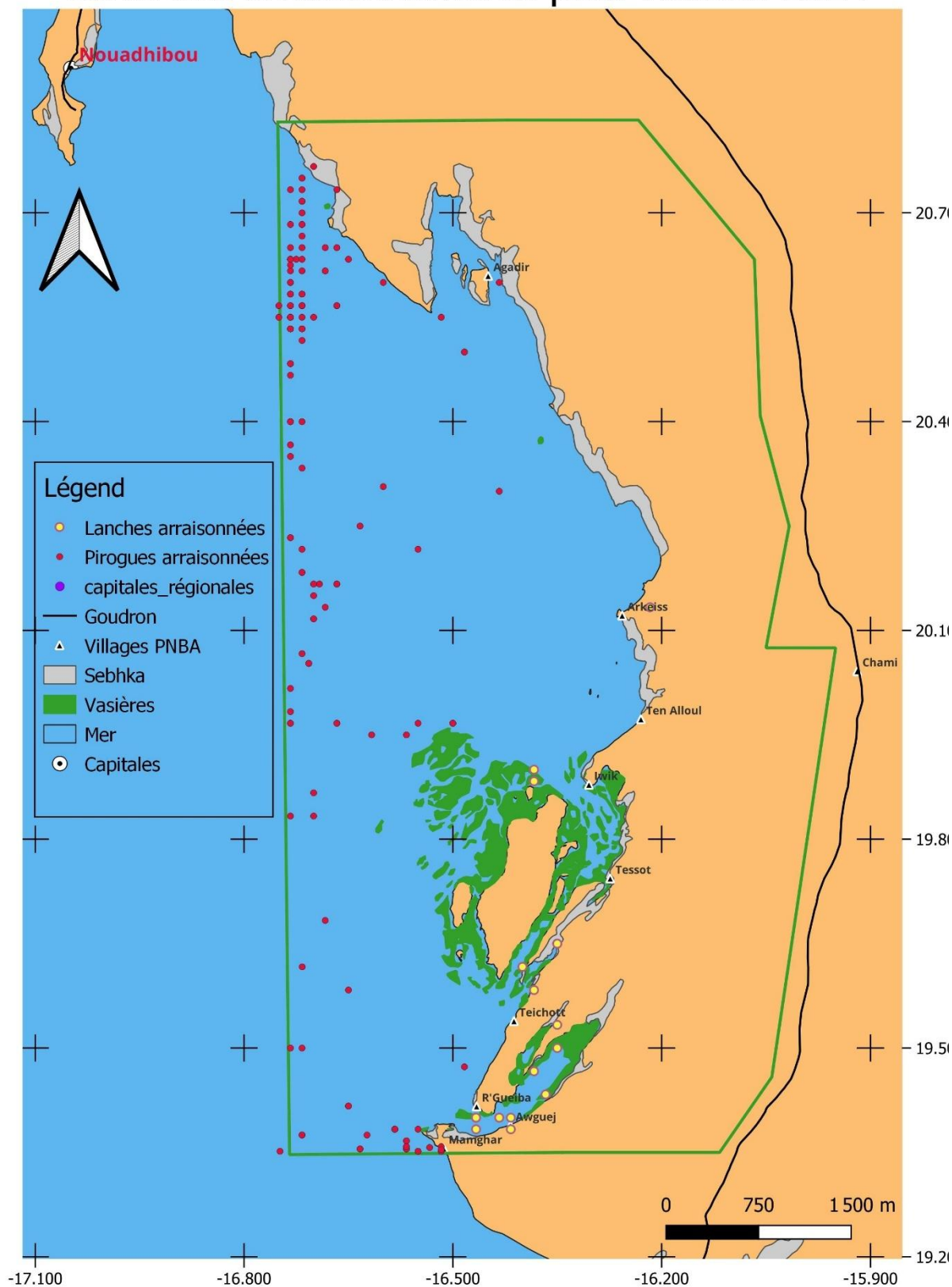
En dépit de l'augmentation du budget en 2024 qui passe de 9 199 890 MRU en 2023 à 9 374 480 MRU en 2024., la valeur de l'indicateur passe de **3,11 (satisfaisant)** en 2023 à **3,33 (satisfaisant)** en 2024, soit une progression de **0,22** du fait de la diminution du taux des infractions des lanches sur le total des infractions.

Mesures de gestion

Afin d'améliorer le fonctionnement du dispositif de la surveillance maritime et côtière, les mesures suivantes doivent être prises en compte :

- Renforcer les moyens navigants du PNBA par l'acquisition de nouvelles embarcations en aluminium
- Equiper les anciennes vedettes en aluminium dont le carénage est terminé en kits de direction, câbles et manettes de vitesse, barres de couplage, etc ;
- Renforcer le contrôle de la pêche interne dans la zone cœur du parc, en particulier pendant la campagne mulot ;
- Renforcer la capacité de stockage du carburant par la mise en place d'une cuve de 25 Tonnes ;
- Revoir à la hausse la grille des amendes applicables aux embarcations en infraction (pirogues et lanches) ;
- Evaluer le système de surveillance du PNBA ;
- Instituer, à l'image des filets fêlé fêlé, des amendes spécifiques sur toutes les sennes tournantes utilisées par les pirogues qui font intrusion dans le parc.

Carte des arraisonnements pour l'année 2024



Carte 6 : Carte d'arrondissement des pirogues et lanches pour l'année 2024

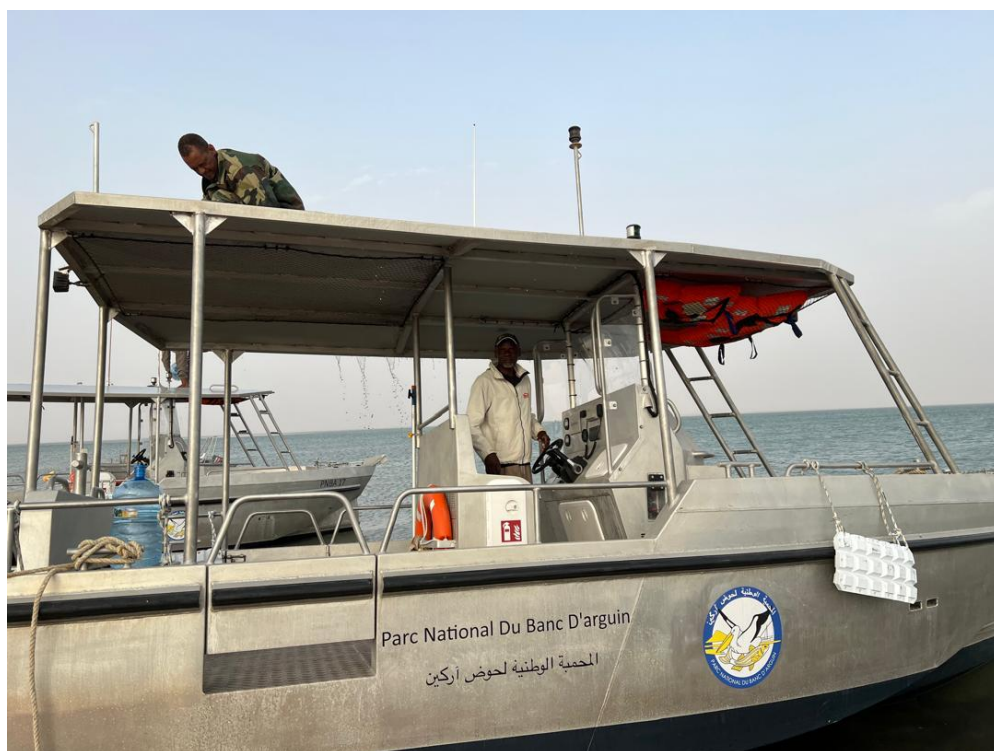


Photo 21 : Nouvelle embarcation du PNBA du projet SEDAD



Nom de l'indicateur (GESPART)

III-5 Gestion participative



Objectif de l'indicateur : Le Parc renforce le dialogue avec la population et la gestion participative produit des effets positifs pour ses missions de conservation.

Résultat de l'indicateur

La surveillance maritime du PNBA a arraisonné 20 lanches au regard des engagements relatifs à la pêche dans les eaux du Parc par les populations résidentes. Ces lanches arraisonnées représentent 7 % du nombre des arraisonnements de 2024. En 2024, pas moins de 4368 tonnes de poissons (osseux et cartilagineux) ont été pêchés par les lanches. La part des captures de poissons cartilagineux représentait en 144 tonnes en 2023 soit 4,29% de la capture totale dans le parc, tandis qu'en 2024 elle représentait 408 tonnes soit 10%.

Le PNBA a consacré 10 jours de concertation avec la population à travers la communication de l'application de la loi et les réunions du CLCG.

Evolution de l'indicateur

Tableau 27 : Evolution de l'indicateur Gestion participative de 2023 à 2024

	2023		2024	
	Valeur	Score	Valeur	Score
Nombre de lanches arraisonnées en infraction au regard des engagement	36		20	
Part du tonnage total annuel des captures de sélaciens	Valeur	Score	Valeur	Score
Part du tonnage total annuel des captures de sélaciens / Total captures	4,29		10	
Ratio annuel des actions de gouvernance partagée réalisées / programmée	Valeur	Score	Valeur	Score
Nombre de jours dédiés à la concertation avec la population	16		10	
Indicateur gestion participative	2,67		3	

La valeur de l'indicateur passe de 2,67 (moyen) en 2023 à 3 (moyen) en 2024, soit une régression de 0,33 de la valeur de l'indicateur par rapport à 2023. Le résultat de cet indicateur s'explique, d'une part, par la concertation avec les parties prenantes à travers le Comité Local de Concertation et de Cogestion (CLCG) et le Comité Technique de Suivi des Impacts de Chami sur le PNBA (CoTÉSIC/PNBA) et, d'autre part, par l'effort de, la surveillance pour réduire la part des infractions des lanches par rapport aux embarcations arraisonnées en 2024.

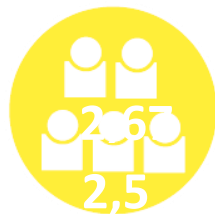
Recommandations

Le PNBA doit :

- Continuer les actions de sensibilisation auprès de la population sur les résultats de la pêche, de la surveillance, les engagements mutuels et la vulgarisation des textes juridiques ;
- Améliorer la surveillance de la flottille des lanches pour réduire la part des captures des sélaciens à 15% en 2025 ;
- Organiser, annuellement, des ateliers de concertation avec la population afin que celles-ci respectent les engagements pris lors de ces ateliers ;
- Maintenir la concertation avec toutes les parties prenantes notamment le CA, le CLCG et le CoTeSIC.



Photo 22 : Réunion semestrielle du Comité Local de Concertation et Cogestion (CLCG) à Chami



Nom de l'indicateur (RESHUM)

III-7 Ressources humaines



Indicateur
Efficacité de gestion

Objectif de l'indicateur : Le Parc mobilise ses ressources humaines au regard de ses missions prioritaires, de l'évolution des enjeux et de la mise en œuvre de son PAG.

Résultat de l'indicateur

En 2024, les agents de terrain et les cadres ont suivi des formations :

- Formation du Chef de Département de l'Observatoire sur la Liste verte de l'UICN en Guinée Bissau pendant 4 jours ;
- Formation de 16 agents de terrain sur le suivi des indicateurs du Tableau de bord pendant 4 jours ;
- Formation de 17 agents et cadres sur l'évaluation du suivi des oiseaux du Banc d'Arguin pendant 2 jours ;
- Formation de 7 agents de terrain sur la qualité de l'air (pollution de l'air).

Evolution de l'indicateur

Tableau 28 : Evolution de l'indicateur Ressources humaines de 2023 à 2024

	2023		2024	
	Valeur	Score	Valeur	Score
Ratio Personnel conception / Personnel terrain				
Ratio Personnel conception / Personnel terrain hors fonctions « Support »	45		75	
Nombre de personnes bénéficiant d'une formation / effectif total / an				
% agents (cadres) bénéficiant d'une formation / Effectif total / an	8		3	
% couverture des besoins financiers pour la mise en œuvre du PAG / an	67		44	
% agents (employés qualifiés) bénéficiant d'une formation / total / an	0		0	
Indicateur Ressources humaines	2,75		2,5	

La valeur de l'indicateur passe de **2,75 (moyen)** en 2023 à **2,5 (moyen)** en 2024. Le résultat de cet indicateur s'explique par le ratio personnel de conception par rapport au personnel de terrain qui est de 27/36 soit 75% qui est satisfaisant, l'objectif est d'atteindre 33% soit un personnel de conception pour 3 personnels de terrain. Durant l'année 2023 l'observatoire a renforcé la capacité de 16 agents de terrain des trois départements opérationnels sud, centre et nord sur le suivi des indicateurs du Tableau de bord.

Mesures de gestion

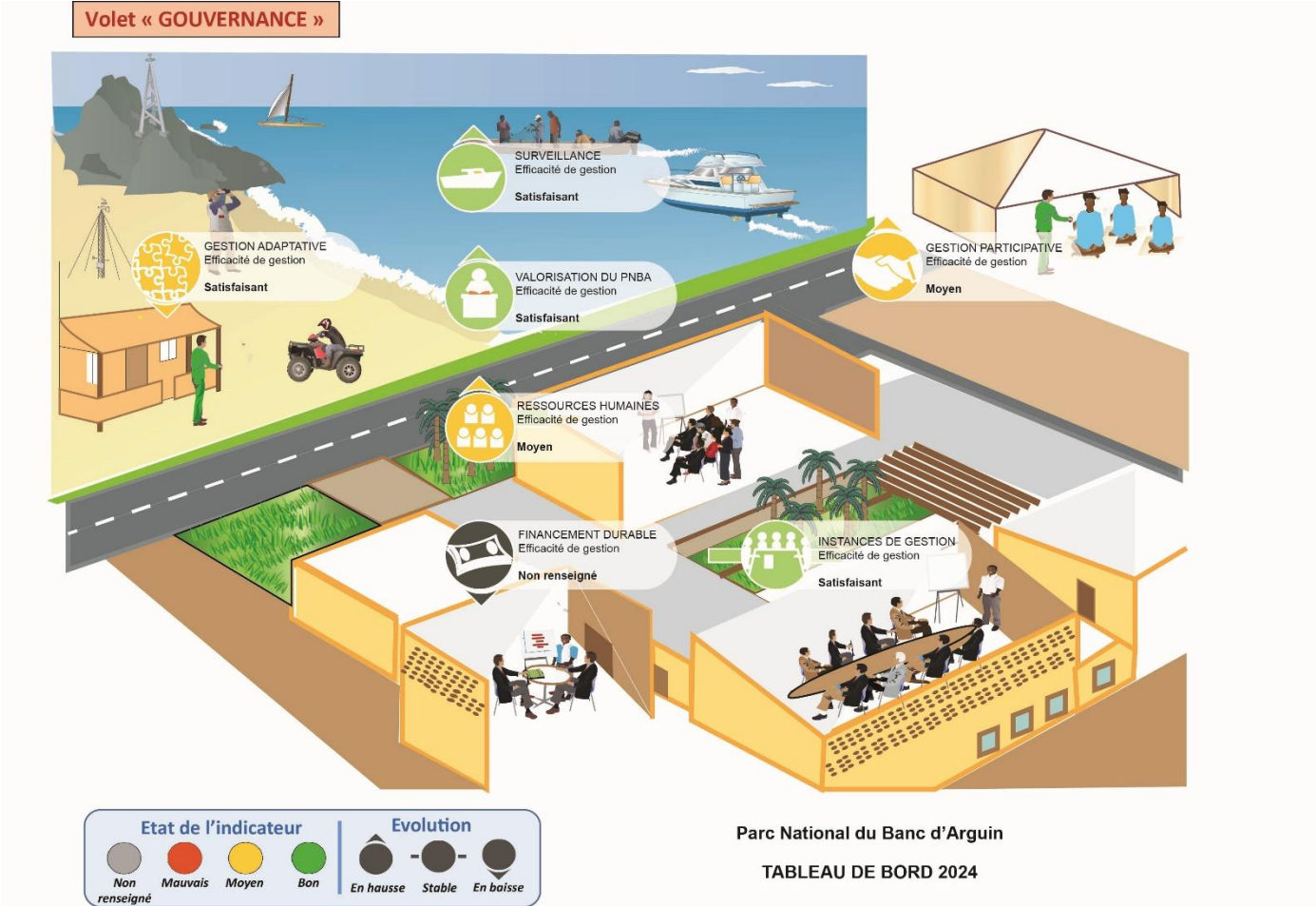
Pour atteindre ses objectifs inscrits dans ses missions le Parc National du Banc d'Arguin doit :

- Faire un audit organisationnel du PNBA pour mettre en place un organigramme adapté au contexte actuel ;
- Elaborer un plan de formation du personnel au regard des besoins de gestion de l'institution ;
- Former en priorité des techniciens sur plusieurs thématiques en lien avec les missions du PNBA ;
- Tenir des réunions régulières en interne pour mobiliser le personnel sur les enjeux prioritaires ;
- Mettre à disposition des agents les équipements nécessaires pour réaliser les activités prioritaires du PNBA (suivi écologique, surveillance, logistique, etc.) ;
- Définir un système de promotion du personnel basé sur des critères de performances et de la carrière de l'individu au sein de l'Institution ;
- Mettre en place un comité pour l'avancement du personnel bloqué à l'échelon 9 afin de passer à la catégorie supérieure ;
- Organiser des réunions régulières du comité de pilotage pour la mise en œuvre des indicateurs du Tableau de bord.



Photo 23 : Renforcement des capacités sur le suivi des oiseaux à Iwik

Synthèse des indicateurs du volet « GOUVERNANCE ET GESTION DE L'INSTITUTION »



ANNEXE/ EVOLUTION ET CALCUL DES INDICATEURS DU TABLEAU DE BORD

Volet « PATRIMOINE NATUREL »

Indicateurs		2016	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024	Observations
	OISEAUX MARINS ENDÉMIQUES (EC)	1	1,5	1,5	2,25	2,5	3,25	3,75	3,5	Un bon état de conservation des deux espèces d'oiseaux endémiques le Héron pâle (<i>Ardea cinerea monicae</i>) et la Spatule du Banc d'Arguin (<i>Platalea leucorodia balsaci</i>) qui au nichent au parc. Couvrir plus de sites pour assurer la régularité du suivi.
	ESPÈCES MARINES VULNÉRABLES (EO)	1	3,75	3,25	3,25	3,25	3,25	3,25	3,5	Mettre en place le suivi des tortues en mer.
	SÉLACIENS (EG)	2	2,3	2,38	2,25	2,25	2,88	3,25	3	Organiser des ateliers réguliers sur les Sélaciens, mettre en œuvre le plan d'action sur les Sélaciens.
	PHOQUE MOINE (EC)	4	4	4	4	4	4	1	1	Renforcer le partenariat avec l'ONG ANNAJAH/CBD-Habitat et le PNBA pour la conservation du Phoque moine.
	GAZELLES DORCAS (EC)	1	1	1	1	1	1	1	3,5	Améliorer le recensement de la Gazelle dorcas avec plus de moyens financiers, humains et logistiques.
	QUALITÉ DU MILIEU MARIN (EO)	4	2,5	1	1	1	1	1	1	Renforcer le partenariat avec l'ONISPA en respectant la signature de la convention avec le PNBA.
	VASIÈRES ET HERBIERS (EO)	1	1	1	1	1	1	1	1	Fixer les seuils des métriques de l'indicateur.
	FLORE TERRESTRE (EO) *	1	1	1	1	1	1	1	1	Trouver un financement, renforcer le partenariat avec l'ENS et FST, identifier les métriques de l'indicateur afin d'élaborer la fiche et faire des fiches de protocole de suivi.
	CLIMAT (EO) *	1	1	1	1	1	1	1	1	Mettre en place un réseau de stations météorologiques le long de la côte du PNBA, installer des marégraphes data loguer sur des sites d'observation et renforcer le partenariat avec l'ONM.

Volet « DYNAMIQUES SOCIO-ECONOMIQUES »

Indicateurs		2016	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024	Observations
	FLUX MIGRATOIRES (EG)	1	1,67	2	1,67	2	1,67	1,67	1,67	Renforcer le contrôle au niveau des villages du PNBA pour une meilleure connaissance des pêcheurs saisonniers et les touristes qui entrent dans le parc.
	ACCÈS AUX SERVICES SOCIAUX (EG)	2,9	2,17	2,5	2,75	2,83	2,5	2,67	2,5	Renforcer la mission sanitaire mensuelle dans les villages du parc.
	SÉCURITÉ ALIMENTAIRE (EG)	1	2,75	3	3,25	2	2	2	2,5	Fixer un quota de produits de pêche destiné aux femmes transformatrices du PNBA, encourager les pêcheurs Imraguen a donné plus de poisson à la population locale pour la consommation.
	ACTIVITÉS ÉCONOMIQUES (EG)	1	3,33	3,5	3,5	3,11	3,67	3,5	3,67	Faire une répartition équitable de la ressource halieutique du PNBA au profit de la population Imraguen à faible revenue.
	PÊCHE DURABLE (EG)	2,4	3,33	3,5	3,2	3,4	4	3,5	3,88	Respect des engagements de la population à la pêche responsable.
	SAVOIR-FAIRE IMRAGUEN (EG)	2,8	2,57	3,5	3	3,43	2	2,43	2,86	Appui du PNBA au financement de la transformation pour l'achat des produits frais (Mulet jaune, Variétés, Œuf du Mulet jaune, etc).
	GESTION DES DÉCHETS SOLIDES (EG)	2	1,5	1,5	2	3	2	3	2	Améliorer la gestion du déchet, en signant plus de contrat d'assainissement au niveau des villages et faire plus de campagne de nettoyage dans les villages et les sites sensibles.

Volet « GOUVERNANCE »

2016	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024	Observations
3,35	3	3	3,33	3	2,75	3,5	3,5	Modifier les métriques de l'indicateur pour évaluer les décisions prises lors du Conseil d'Administration du PNBA, le Conseil Scientifique, la réunion du Comité local de Co-gestion Villagoise et la réunion avec le BACoMaB.
2	2,67	3	2,87	3	2,75	3,17	3	Mettre en oeuvre des indicateurs qui ne sont pas renseignés la flore terrestre et le climat.
2	3,43	3,29	3,14	3,86	4	3,43	4	Reviser cet indicateur.
3,8	3,11	3,33	3,44	3,44	3	3,43	3,33	Quel est l'impact de la surveillance sur la ressource halieutique du PNBA?
2,6	3,33	3,33	3,33	3,67	3	2,67	2,67	Respect des engagements de la population pour la conservation des ressources halieutiques du PNBA pour une meilleure durabilité de la pêche.
2,6	3	2,33	2,67	3,33	2,67	3	1	Recherche d'autres sources de financement pour la conservation de la biodiversité du PNBA et à l'amélioration de la population résidente.
2	2,5	2,5	2,25	3	3	2,75	2,5	Renforcer les capacités du personnel du PNBA en adéquation avec ses principales missions de conservation de la biodiversité et l'amélioration de conditions de vie de la population locale Imraguen.

Valeurs des indicateurs

Calcul de l'indicateur oiseaux marins endémiques

Précédent

Suivant

Enregistrer

Quitter

Année : 2024

Etat de conservation de la population Héron pâle	Qté	v.score	1	2	3	4	
Nombre de couples nicheurs	850	4				Satisfaisant	Supprimer
Taille de couvée	2.4	3			Moyen		Supprimer
Etat de conservation de la population de la Spatule blanche d'Arguin	Qté	v.score	Scores				
Nombre de couples nicheurs	1078	4				Satisfaisant	Supprimer
Taille de couvée	2.7	3				Satisfaisant	Supprimer
Indicateur oiseaux marins endémiques		3.5				Satisfaisant	

Calcul de l'indicateur espèces en danger

Précédent

Suivant

Enregistrer

Quitter

Année : 2024

Métriques effort d'observation échouages tortues vertes	Qté	v.score	1	2	3	4	
Nombre de postes du PNBA ayant cotribué à l'observation	9	4				Satisfaisant	Supprimer
Nombre de mois d'observation	12	4				Satisfaisant	Supprimer
Métriques effort d'observation du Dauphin sousa	Qté	v.score	Scores				
Nombre de saison d'observation	4	2		Insatisfaisant			Supprimer
Nombre de photo/saison	124	3			Moyen		Supprimer
Indicateur espèces en danger		3.25				Satisfaisant	

Calcul de l'indicateur des sélaciens

Précédent

Suivant

Enregistrer

Quitter

Année : 2024

Métriques évolution des captures de 5 espèces d'élasmobranches	Qté	v.score	1	2	3	4	
Captures de Requin marteau (en Tonne)	2	4				Satisfaisant	Supprimer
Captures de Raie guitare (en Tonne)	183	2		Insuffisant			Supprimer
Captures de la Raie bovine (en Tonne)	85	4				Satisfaisant	Supprimer
Captures Requin à museau pointu (en Tonne)	61	4				Satisfaisant	Supprimer
Captures de la Raie mourine (en Tonne)	161	2		Insuffisant			Supprimer
Part sélaciens / Total captures (en %)	10	4				Satisfaisant	Supprimer
Pourcentage des juvéniles du Sphyrna lewini (médiane)	0	1	Indéterminé				Supprimer
Métriques effort de la surveillance ciblée sur la pêche aux sélaciens	Qté	v.score	Scors				
Nombre de jours dédiées à la surveillance ciblée de la pêche aux sélaciens	10	3			Moyen		Supprimer
Indicateur des sélaciens		3			Moyen		

Calcul de l'indicateur flux migratoires

Précédent

Suivant

Enregistrer

Quitter

Année : 2024

Métriques nombre e pêcheurs saisonniers	Qté	v.score	1	2	3	4	
Variation du nombre de pêcheurs saisonniers	0	1	Indéterminé				Supprimer
Métriques nomades	Qté	v.score	Scors				
Taux de variation des pasteurs utilisant le Parc	0	1	Indéterminé				Supprimer
Métriques fréquentation touristique	Qté	v.score	Scors				
Nombre de touristes par saison	2751	3			Moyen		Supprimer
Indicateur flux migratoires		1.67		Insatisfaisant			

Calcul de l'indicateur accès aux services sociaux de base

Précédent

Suivant

Enregistrer

Quitter

Année : 2024

Métriques évolution démographique	Qté	v.score	Scors				
Variation du nombre d'habitants (résident)	12	2		Insatisfaisant			Supprimer
Métriques éducation	Qté	v.score	Scors				
Taux des enfants scolarisés / âge de scolarisation	0	1	Indeterminé				Supprimer
Métriques accès à l'eau	Qté	v.score	Scors				
Taux de desserte des habitants sur l'étendue du PNBA (%)	78	3			Moyen		Supprimer
Quantité d'eau desservie par personne et par jour (en litre)	5.3	2		Insatisfaisant			Supprimer
Prix en UM de l'eau dessalée par village (fût de 200 litres)	250	4				Satisfaisant	Supprimer
Métriques santé	Qté	v.score	Scors				
Nombre de mission sanitaires mensuelles effectuées dans le PNBA	5	3			Moyen		Supprimer
Indicateur accès aux services sociaux de base	2.5				Moyen		

Calcul de l'indicateur sécurité alimentaire

Précédent

Suivant

Enregistrer

Quitter

Année : 2024

Métriques autoconsommation de poisson	Qté	v.score	Scors				
Captures destinées à la consommation locale (tonne)	63	4				Satisfaisant	Supprimer
Captures destinées à l'activité des femmes transformatrices (tonne)	95	4				Satisfaisant	Supprimer
Métriques captures pour les coopératives	Qté	v.score	Scors				
Moyenne du nbre de sorties par mois réalisées par lanche Icheglane	0	1	Indeterminé				Supprimer
Moyenne des quantités de poisson débarquée / mois par lanche Icheglane	0	1	Indeterminé				Supprimer
Indicateur sécurité alimentaire	2.5				Moyen		

Calcul de l'indicateur activités économiques

Précédent

Suivant

Enregistrer

Quitter

Année : 2024

Métriques chiffre d'affaire des pêcheries	Qté	v.score	Scores				
			1	2	3	4	
CA AGR Production	49103790	4				Satisfaisant	Supprimer
CA AGR Transformation	29536914	4				Satisfaisant	Supprimer
CA AGR Mareyage	838305476	4				Satisfaisant	Supprimer
Métriques chiffre d'affaire lié au tourisme	Qté	v.score	Scores				
Nombre de visiteurs	2751	4				Satisfaisant	Supprimer
CA écotourisme	4638800	4				Satisfaisant	Supprimer
Métriques chiffre d'affaire AGR capté localement	Qté	v.score	Scores				
Pourcentage (CA local*100/CA global)	9	2		Insuffisant			Supprimer
Indicateur activité économique		3,67				Satisfaisant	

Calcul de l'indicateur pêche durable

Précédent

Suivant

Enregistrer

Quitter

Année : 2024

Métriques par engin de pêche	Qté	v.score	Scores				
			1	2	3	4	
Effort de pêche du filet Mulet (en nombre de jours)	16331	4				Satisfaisant	Supprimer
Effort de pêche de la ligne (en nombre de jours)	584	4				Satisfaisant	Supprimer
Effort de pêche du filet Courbine (en nombre de jours)	4269	3			Moyen		Supprimer
Effort de pêche du filet Tollo (en nombre de jours)	380	4				Satisfaisant	Supprimer
Effort de pêche du filet Sole (en nombre de jours)	20	4				Satisfaisant	Supprimer
Indicateur pêche durable		3.8				Satisfaisant	

Calcul de l'indicateur savoir-faire traditionnel Imraguen

Précédent

Suivant

Enregistrer

Quitter

Année : 2024

Métriques activité des lanches	Qté	v.score	1	2	Scors	3	4	
Lanches actives	96	4					Satisfaisant	Supprimer
Lanches actives (dont le capitaine est Imraguen)	98	4					Satisfaisant	Supprimer

Métriques femmes transformatrices	Qté	v.score	Scors					
Taux de participation des femmes à la transformation / Total femr	39	2		nsatisfaisant				Supprimer

Métriques transformation	Qté	v.score	Scors					
Transformation mulet jaune (en tonne)	2,3	2		nsatisfaisant				Supprimer
Production poutargue (en kg)	107	2		nsatisfaisant				Supprimer

Métriques crédit aux coopétatives de femmes	Qté	v.score	Scors					
Pourcentage (CA local*100/CA global)	9	2		nsatisfaisant				Supprimer
Chiffre d'affaire lié aux activités de la formation	29536914	4					Satisfaisant	Supprimer

Indicateur savoir faire traditionnel Imraguen	Qté	v.score	Scors					
	2,86					Moyen		

Calcul de l'indicateur gestion des déchets

Précédent

Suivant

Enregistrer

Quitter

Année : 2024

Métriques nombre de campagnes de ramassage réalisées par an	Qté	v.score	1	2	Scors	3	4	
Nombre de campagne de ramassage réalisées par an	9	4					Satisfaisant	Supprimer

Métriques nombre de village bénéficiant de contrat d'assainissement	Qté	v.score	Scors					
Nombre de contrats d'assainissement	9	4					Satisfaisant	Supprimer

Indicateur gestion des déchets solides	Qté	v.score	Scors					
	4						Satisfaisant	

Calcul de l'indicateur bon fonctionnement des instances de gestion et concertation

Précédent

Suivant

Enregistrer

Quitter

Année : 2024

Métriques Conseil d'Administration (CA)	Qté	v.score	Scors				
			1	2	3	4	
Nombre de réunions du Conseil d'Administration / an	3	4				Satisfaisant	Supprimer
Métrique Conseil Scientifique du Banc d'Arguin (CSBA)	Qté	v.score	Scors				
Nombre de réunions du CSBA / an	1	3			Moyen		Supprimer
Métrique Comité Locale de Cogestion et Gest (CLCG)	Qté	v.score	Scors				
Nombre de réunions du CLCG / an	2	4				Satisfaisant	Supprimer
Métriq. Concertation avec le PTF (Sous-groupe PNBA)	Qté	v.score	Scors				
Nombre de réunions entre le PNBA et le PTFs / an (dont BACoMe)	2	3			Moyen		Supprimer
Indicateur bon fonctionnement des instances de gestion et concertation	3.5					Satisfaisant	

Calcul de l'indicateur gestion adaptative

Précédent

Suivant

Enregistrer

Quitter

Année : 2024

Métriques Suivis	Qté	v.score	Scors				
			1	2	3	4	
Nombre de suivis menés en interne / an	78	3			Moyen		Supprimer
Nombre de suivis menés en partenariat avec organismes tiers /an	71	2		Insatisfaisant			Supprimer
Métriques Part des indicateurs du tableau de bord renseignés et commentés / an	Qté	v.score	Scors				
Part des indicateurs du TdB renseignés et commentés /an	78	4				Satisfaisant	Supprimer
Part des indicateurs du TdB ayant une valeur favorable	48	2		Insatisfaisant			Supprimer
Métriques Nb d'actions de remédiation / Nb d'indicateurs ayant score défavorable	Qté	v.score	Scors				
Nb d'indicateurs orange/rouge entraînant action de remédiation N+1	4	2		Insatisfaisant			Supprimer
Métriques Nombre de réunion de suivi PTA / faisant l'objet de relevés de décision(PV) / an	Qté	v.score	Scors				
Nombre de réunion suivi PTA avec relevés de décision (PV) /an	4	4				Satisfaisant	Supprimer
Indicateur gestion adaptative	2,83				Moyen		

Calcul de l'indicateur valorisation du PNBA et communication

Précédent

Suivant

Enregistrer

Quitter

Année : 2024

Métriques nombre annuel de brèves mise en ligne sur le web	Qté	v.score	1	2	3	4	
Lettre trimestrielle	4	4				Satisfaisant	Supprimer
Moyenne / an de brèves trimestrielles fournies par le département	12	4				Satisfaisant	Supprimer
Métriques nombre annuel de contributions à des colloques et publications scientifiques	Qté	v.score	Scores				
Nombre annuel d'actions de communication scientifique	52	4				Satisfaisant	Supprimer
Métriques nombre de classe bénéficiant d'actions d'EDD dans et autour du PNBA / an	Qté	v.score	Scores				
Nombre de classe bénéficiant d'une action d'EEDD (PNBA+Chami)	10	4				Satisfaisant	Supprimer
Métriques nombre d'actions de promotion et valorisation du territoire	Qté	v.score	Scores				
Nombre de journées de sensibilisation animées	25	4				Satisfaisant	Supprimer
Nombre de personnes accueillies dans les centres d'interprétation	314	4				Satisfaisant	Supprimer
Nombre de support de communication produit par an	14	4				Satisfaisant	Supprimer
Indicateur valorisation de PNBA et communication	4					Satisfaisant	

Calcul de l'indicateur de la surveillance

Précédent

Suivant

Enregistrer

Quitter

Année : 2024

Métriques Moyens de la surveillance	Qté	v.score	1	2	3	4	
Nombre de vedettes de surveillance fonctionnelles	4	3			Moyen		Supprimer
Nombre d'équipages opérationnels	4	2		Insatisfaisant			Supprimer
Evolution du budget dédié à la surveillance en millions MRU	9374480	4				Satisfaisant	Supprimer
Métriques Effort de surveillance	Qté	v.score	Scores				
Nombre d'heures affectées à la surveillance en mer	2571	4				Satisfaisant	Supprimer
Nombre d'agents affectés aux missions de surveillance et de contrôle	40	3			Moyen		Supprimer
Nombre de patrouilles de surveillance terrestre	140	4				Satisfaisant	Supprimer
Nbre de sorties de nuit / Nbre total des sorties de surveillance en mer	59	4				Satisfaisant	Supprimer
Métriques résultat de la surveillance	Qté	v.score	Scores				
Part des arraisonnements dans la bande des 16°40/16°45 ouest	51	2		Insatisfaisant			Supprimer
Part des infractions des lanches / Total des infractions	20	2		Insatisfaisant			Supprimer
Indicateur de la surveillance	3.11					Satisfaisant	

Calcul de l'indicateur gestion participative

Précédent

Suivant

Enregistrer

Quitter

Année : 2024

Métriques nombre de lanches arraisonnées en infraction au regard des engagements	Qté	v.score	1	2	3	4	
Nombre de lanches arraisonnées en infraction au regard des engagements	20	3			Moyen		Supprimer
Métrique part du tonnage total annuel des captures de sélaciens	Qté	v.score	Scores				
Part du tonnage total annuel des captures de sélaciens / Total captures	10	4				Satisfaisant	Supprimer
Métriques ratio annuel des actions de gouvernance partagée réalisées / programmées	Qté	v.score	Scores				
Nombre de jours dédiés à la concertation avec la population	10	2		Insatisfaisant			Supprimer
Indicateur gestion participative	3				Moyen		

Calcul de l'indicateur ressources humaines

Précédent

Suivant

Enregistrer

Quitter

Année : 2024

Métriques Ratio Personnel conception / Personnel terrain	Qté	v.score	1	2	3	4	
Ratio Personnel conception/Personnel terrain(hors fonction support)	75	1	Indéterminé				Supprimer
Métrique Nombre de personnes bénéficiant d'une formation/effectif total/an	Qté	v.score	Scores				
% agent (cadres) bénéficiant d'une formation/Effectif total/an	3	2		Insatisfaisant			Supprimer
% agent (agents de maîtrise) bénéficiant d'une formation/ total/an	44	4				Satisfaisant	Supprimer
% agent (employés qualifiés) bénéficiant d'une formation/ total/an	0	1	Indéterminé				Supprimer
Indicateur financement durable	2			Insatisfaisant			